

● **ANNONCÉ À MAINTES REPRISES**

Le remaniement ministériel est-il encore d'actualité ?

● Selon Saâdani, le changement devait intervenir au plus tard au mois de mars dernier. Ce qui avait surtout attiré l'attention, c'est l'insistance avec laquelle il avait présenté cette option de remaniement, n'hésitant pas à contredire deux ministres.

PAGE 3

● **SITUATION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT À FIN FÉVRIER**

Le déficit gonflé artificiellement par les dépenses d'équipement

● Selon les indicateurs des mois de janvier et de février 2016, ce sont les dépenses d'équipement, montées à 783,5 milliards de DA contre 284,96 milliards DA durant la même période en 2015, qui ont gonflé artificiellement le déficit budgétaire de l'Etat. Ce sont des dépenses sur contrat où on peut acheter au mois de janvier et février pour toute l'année.

PAGE 3



بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Anep n° 415 931 - Le Soir d'Algérie du 09/05/2016

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



● **«PANAMA PAPERS» : SUITE DES RÉVÉLATIONS**

Documents en accès public à partir d'aujourd'hui

PAGE 9

Photo : Samir Sid



● **IMPORTATIONS DE VÉHICULES**

Un quota de 15 000 véhicules par concessionnaire

● Le gouvernement libère finalement les importations des véhicules bloquées depuis le 4 janvier. Le ministre du Commerce devait procéder hier matin à la signature des licences qui seront, dès aujourd'hui, sur les bureaux des Directions de wilaya de commerce et les concessionnaires peuvent en prendre connaissance. Un quota de 15 000 véhicules par concessionnaire a été fixé. Pour 2016, on prévoit d'importer des véhicules pour un chiffre qui ne va pas dépasser un milliard de dollars.

PAGE 5



● **RECRUESCENCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE**

Alerte au sommet de l'État

● Le phénomène des accidents de la route prend de l'ampleur en Algérie. Les chiffres avancés sont effrayants : pour la seule année 2015, 35 000 accidents de la route ont été enregistrés, causant la mort de 4 610 personnes et faisant 55 994 blessés. Hier, la sonnette d'alarme a été tirée à l'occasion de la tenue d'une journée d'étude sur l'analyse et l'évaluation économique du coût des accidents de la route en Algérie.

PAGE 5



L'œuvre de Pouillon en danger

Les autorités en charge du tourisme dans la wilaya de Tipasa ont-elles compris l'«agression» qu'elles allaient commettre sur le site de la Corne d'Or ? En effet, il y a quelque temps, elles ont érigé un «bungalow-témoin» en briques pleines, ce qui a totalement défiguré le site conçu par le maître architecte Pouillon. Aujourd'hui, l'EGT de Tipasa lance un avis d'appel d'offres pour rénover le site de la Corne d'Or et nombreux sont ceux qui croisent les doigts pour que Pouillon ne se retourne pas dans sa tombe.

DIGOUTAGE Par Arris Touffan

Histoire de cowboys

«La revanche d'Ouyahia» : j'adore ce titre paru dans *Le Soir d'Algérie* d'hier. On croirait celui d'un western. Et rien qu'en le voyant, ce titre, on imagine le scénario. Voici un cowboy brimé par le shérif illégitime qui porte un nom indéchiffrable, quelque chose comme Say Dany.

Et ce poor boy encaisse toutes les flèches d'Indiens que lui envoie l'illégitime en se disant que la revanche est un chili con carne qu'on mange froid.

Et voilà qu'à la faveur d'une séance tabagique au Saloon, le poor boy est acclamé... Alors, il sort ses pistolets et tire, tire, tire... La revanche, quoi !

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

5 000 DA ET AUCUN SERVICE



Sur chaque billet vendu par l'ENTMV (Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs), les services du port d'Alger encaissent presque 5 000 DA.

Une redevance qui, normalement, répond aux attentes des voyageurs en terme d'accueil.

La saison estivale arrive et il est à craindre que rien ne se fasse en la matière, même pas des toilettes propres.

PRÉCISIONS

Nous venons par la présente marquer avec véhémence un démenti suite à la parution d'un article dans votre édition du vendredi 6 - samedi 7 mai 2016, dans la rubrique «Périscop» faisant allusion à une dénonciation de notre part d'une interdiction par Monsieur le wali d'une conférence que notre association devait organiser en hommage au chahid Si Mhamed Bougara. En réalité, grande a été notre surprise ce matin lorsque nous avons lu ledit article.

Nous tenons à affirmer à vos lecteurs que Monsieur le wali n'a aucunement interdit la conférence en question, bien au contraire, il avait donné des instructions fermes et d'une façon déterminée pour que les festivités commémorant le 57^e anniversaire de la mort au champ d'honneur du colonel Bougara soient solennelles et placées sous son haut patronage.

Le président

Un jour, un sondage



Pensez-vous que l'Algérie devrait rendre hommage à Siné en baptisant un édifice culturel en son nom ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que la grève des praticiens de santé publique est justifiée ?

Résultat sondage

OUI : 58,9% NON : 32,2% S. OPINION : 8,9%

vit'amine !

amine1abter@hotmail.com

ICI PARIS !



SOIT DIT EN PASSANT

Londres, et pour quatre ans !

Il est des jours comme ça où lorsque, dans la course à l'élection à la tête d'une mairie occidentale comme celle de Londres, un fils de riche, né avec une cuillère en argent dans la bouche, est terrassé par celui d'un pauvre, on se réjouit, même de loin, pour le nouvel élu qui, à aucun moment de sa campagne, n'a baissé les yeux ou s'est fourvoyé devant ses compatriotes, issus d'ailleurs ou des Anglais de souche. Pour un grand nombre d'observateurs, il était impensable, jusqu'à son élection, qu'un musulman, avec tout ce que cela suppose en ces temps d'intolérance et d'incompréhension et toutes les confusions sournoisement entrete-

nues et volontairement affichées, se hisse à la tête d'une ville européenne. Et pas des moindres ! Quel magnifique pied-de-nez à ses détracteurs, que les Londoniens se soient montrés indifférents à ses origines ou à sa sensibilité religieuse au profit de convictions politiques et humaines, et de l'engagement citoyen !

Un coup de maître dans des conditions inédites qui incite à croiser les doigts. Que la belle surprise ne se transforme pas en cauchemar pour Sadiq Khan.

Je retiens, pour ma part, que l'on aura beau reprocher à Londres d'avoir abrité des théoriciens du crime et autres

chefs intégristes, que l'on aura beau lui tenir rigueur de n'avoir pas réagi à leurs appels au crime, aujourd'hui, la Grande-Bretagne fait montre de constance. Dans le sens où son caractère cosmopolite rend encore plus lisible sa capacité à opter pour ce qui lui convient le mieux et à séparer le bon grain de l'ivraie.

Le petit ton cinglant à son égard était fatalement prévisible. Il n'empêche qu'à celui qui, fier de ses origines, affirme vouloir incarner l'espoir au lieu de la peur, l'unité plutôt que la division, on réfléchira à deux fois avant d'oser lui demander de s'excuser à chaque fois qu'un égaré de la foi se fera exploser

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr



quelque part dans le monde ou de se désolidariser de ses coreligionnaires. Voilà une chose qui ne pourra jamais arriver en Algérie où il faut être adoubé par un clan au pouvoir pour changer de statut et devenir, non pas utile, mais enfin «fréquentable».

M. B.

ANNONCÉ À MAINTES REPRISES

Le remaniement ministériel est-il encore d'actualité ?

Le remaniement ministériel, maintes fois annoncé, tarde à voir le jour, ouvrant ainsi la voie à toutes sortes d'interprétations

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Le sujet a en fait été introduit de manière très probante par le secrétaire général du FLN réputé pour ses discours annonciateurs d'événements et ses propos révélateurs des tendances politiques de l'heure.

Ammar Saâdani a, comme on le sait, particulièrement confirmé son statut de «porte-parole» des sphères de décision en menant l'opération médiatique visant à préparer l'opinion au retour de Chakib Khelil. Avant cela, ses interventions publiques, organisées en fonction des conjonctures, ont très fréquemment fini par se vérifier sur le terrain transformant ses sorties médiatiques en événements politiques à même d'éclairer une opinion plongée dans le flou.

Cette fois, le fameux remaniement ministériel n'a, cependant, pas eu lieu. Selon le même Saâdani, le changement devait intervenir au plus tard au mois de mars dernier. Ce qui avait surtout attiré l'attention, c'est l'insistance avec laquelle il avait présenté cette option de remaniement n'hésitant pas, pour cela, à contredire deux ministres qui préféraient, eux, s'avancer prudemment sur la question.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait été interrogé en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée rétorquant, de manière visiblement

gênée, qu'il s'agissait là d'une décision et d'une prérogative dépendant exclusivement du président de la République.

Acculé par les journalistes, il a été ensuite amené à s'étaler un peu plus longuement sur le sujet en déclarant que ce remaniement pouvait être partiel, total ou encore que l'option pouvait pencher en faveur du maintien du gouvernement... Aucun éclairage supplémentaire. Tout au contraire, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, M. Tahar Khaoua, a balayé d'un revers de la main toutes les informations circulant à ce propos indiquant qu'il s'agissait de «pures spéculations». Ce que n'admet pas le secrétaire général du FLN. Il maintient l'information qu'il avait livrée lors d'une réunion des mouhafedhs et réitère ses propos pour contredire les deux ministres lors d'une rencontre à Zéralda avec les étudiants. «Il y aura incessamment un remaniement ministériel», martèle Saâdani en y allant avec force détails. Selon lui, il s'agira d'un remaniement partiel n'incluant pas de changement à la tête du gouvernement.

Le maintien de Sellal à la tête de l'exécutif «fera du FLN le parti qui dirigera le gouvernement». Mais depuis plus rien, les semaines se sont écoulées sans que l'information se vérifie, accentuant le flou poli-



Abdelmalek Sellal, Premier ministre.

tique. Saâdani n'en a plus parlé et a même été contraint à un silence pesant mis sur le compte d'un voyage privé en Chine puis en France, confortant l'idée d'un probable changement d'aiguillage en haut lieu. Il s'agirait, plutôt, d'une remise en place des équilibres déstabilisés par une guerre ouverte entre les responsables du FLN et du RND dont Ouyahia est sorti grand gagnant après avoir été plébiscité par sa base et surtout félicité par le Président Bouteflika. Après son lot d'insultes et de menaces, Saâdani lui-même a dû

se ranger et féliciter à son tour Ouyahia.

La rupture des équilibres entre les deux partis majoritaires a-t-elle influé sur le report du remaniement ? Le fait est probable, mais il s'agirait alors d'un élément, car d'autres facteurs paraissent aussi entrer en compte. Celui des scandales liés aux révélations des Panama Papers en est un. Ces révélations sont intervenues au moment même où les changements ministériels devaient intervenir.

La rumeur accordait alors à Bouchouareb le poste de Premier

ministre, or le nom de ce dernier figure parmi la liste des principales personnalités algériennes à tremper dans des affaires douteuses et il aurait été très mal perçu de concrétiser cette option à l'heure où le pays est déjà en proie au retour de Chakib Khelil. A l'inverse, une décision de mettre à l'écart Bouchouareb (si tel était le cas) aurait été perçue comme une manière de céder aux pressions liées à ce scandale, ce qui aurait été contraire à la stratégie officielle de ne pas céder «aux pressions de ce genre».

Tout ceci semble avoir mis le pouvoir dans l'indécision. Une position accentuée par le malaise profond lié à l'état de santé du Président Bouteflika et ses conséquences sur sa capacité à gérer les affaires du pays.

Une situation qui a induit une paralysie totale de toutes les activités et généré le sentiment qu'il y a, aujourd'hui, une difficulté manifeste d'aller plus loin qu'une simple révision constitutionnelle. Là aussi, des observateurs avertis de la scène politique s'interrogent sur la mise en application des lois organiques (plus d'une dizaine) contenues dans la nouvelle Constitution, adoptée il y a plus de deux mois.

Ces lois nécessitent la mise en place de commissions par les ministres des tutelles (comme ceux de la justice, de la santé...) Ont-elles été retardées en raison des changements qui ne sont pas intervenus ?

A. C.

SITUATION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT À FIN FÉVRIER

Le déficit gonflé artificiellement par les dépenses d'équipement

Selon les indicateurs des mois de janvier et de février 2016, ce sont les dépenses d'équipement, montées à 783,5 milliards de DA contre 284,96 milliards DA durant la même période en 2015, qui ont gonflé artificiellement le déficit budgétaire de l'Etat. Ce sont des dépenses sur contrat où on peut acheter au mois de janvier et février pour toute l'année.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - La situation budgétaire de l'Etat à fin février fait état de dépenses de l'ordre de 2 040 milliards de DA contre des recettes effectivement recouvrées d'à peine 713,3 milliards de DA. La communication du ministère des Finances répercutée par l'APS ne donne aucune explication à ces dépenses exceptionnelles qui représentent presque le double des dépenses enregistrées durant la même période de l'année précédente. C'est-à-dire les deux premiers mois.

En tout cas, s'il est impertinent de faire des



Le ministère des Finances ne détaille pas les dépenses d'équipement.

comparaisons sur deux mois, les comptes étant consolidés sur une année, le déficit du Trésor qui s'est creusé durant les deux premiers mois de 2016 pour s'établir à 1 404 milliards de DA n'est pas une surprise.

La loi de Finances pour 2016 basée sur un prix du baril à 37 dollars prévoit la budgétisation de 1 682,55 milliards de DA de fiscalité pétrolière et table sur des recettes ordinaires de 3 064,88 milliards de DA, soit la budgétisation de 4 747,43 milliards de DA de recettes.

Elle prévoit des dépenses globales de 7 984,1 milliards de DA et table sur un déficit de 2 452 milliards de DA à puiser dans l'épargne constituée dans le fond de régulation des recettes alimenté, faut-il le rappeler, par le différentiel entre le prix du baril sur le marché et le tarif de référence pour l'élaboration du budget. En effet, si la communication du ministère des Finances n'a pas détaillé les dépenses qui auraient gonflé artificiellement le déficit selon les indicateurs des mois de janvier et de février, elles s'expliquent par les dépenses

d'équipement (qui sont montées à 783,5 milliards de DA contre 284,96 milliards de DA en 2015 (+175%). Ce sont des dépenses sur contrat où on peut acheter au mois de janvier et février pour toutes l'année.

Quant aux recettes, le retard accusé dans l'octroi des licences d'importation pour les véhicules et autres produits frappés désormais de restrictions, et ses répercussions sur les activités afférentes peut expliquer la baisse de la fiscalité ordinaire qui va endurer un manque à gagner conjoncturel au titre des droits de douanes, TVA etc.

Reste à savoir si les recettes des exportations du pétrole avec les fluctuations du marché en ce moment vont compenser l'argent puisé dans le fonds de régulation des recettes.

Ainsi, le marché pétrolier qui a pris le cap des 50 dollars conforte la loi de Finances pour 2016 dans ses calculs. Les données provisoires du ministère des Finances indiquent que la fiscalité pétrolière recouvrée en janvier et février 2016 s'est établie à 321,67 mds DA contre 405,7 mds DA durant la même période de 2015 (-20,7%).

Les ressources ordinaires ont reculé selon les mêmes données à 391,91 mds DA, contre 488,73 mds DA à fin février 2015. Ce qui fait que les recettes budgétaires effectivement recouvrées (pétrolières et ordinaires) ont baissé à 713,6 mds DA contre 894,43 mds DA sur les deux périodes de comparaison (-20,2%).

Le ministère des Finances a également indiqué que les prélèvements sur le Fonds de régulation des recettes (FRR) se sont établis durant ces deux premiers mois de l'année à 665,67 milliards de DA (2 886,5 milliards de DA en 2015, 2 965,67 milliards de DA en 2014).

L. H.

TERRORISME

139 armes de guerre découvertes

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la poursuite de l'opération de fouille et de recherche menée dans la zone de Bir-Dher, wilaya de l'El Oued/4eRM, ayant permis, le samedi 7 mai 2016, de découvrir une cache contenant 139 armes de guerre de différents types, une quantité de munitions, ainsi que des moyens de communication, un détachement de l'Armée nationale populaire a récupéré hier matin 6 pistolets automatiques de type Tokarev, tandis que la quantité de munitions récupérée samedi s'élève à 53 695 balles de différents calibres.

8 MAI 1945

La reconnaissance, encore et toujours !

A chaque commémoration du 8 Mai 1945, en France, et bien en dehors des célébrations officielles de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la mobilisation se renforce pour «L'autre 8 Mai 1945». Il ne s'agit pas de la victoire contre le nazisme, mais du crime d'Etat, prolongeant en quelque sorte les horreurs des hordes nazies, commis contre les Algériens.

La revendication d'une reconnaissance d'un acte planifié, d'un massacre collectif devait être renouvelée hier à Paris. Une cinquantaine de partis, d'organisations, d'associations et d'amicales avaient appelé à un rassemblement unitaire, sur le parvis de la mairie de Paris, pour conforter cet appel, mais la préfecture a désigné une autre place. Pour les responsables du collectif, l'essentiel était de tenir ce rassemblement, même à distance de la mairie, et sur une place, celle du Châtelet, offrant moins d'espace.

A Marseille, un rassemblement s'est tenu la veille, le 7 mai, parce que l'administration l'entendait ainsi, mais pour remettre la plaque commémorative, déjà arrachée à deux reprises. Comme pour le 17 Octobre, les autorités françaises ont peine à se déju-

ger et à reconnaître des faits avérés, corroborés par de multiples témoignages, de crainte de s'aliéner la partie extrémiste de l'opinion française.

L'un des signataires de l'appel, le militant associatif M'hamed Kaki, avait affirmé vendredi soir que les Algériens de France ne cesseraient jamais d'entretenir la mémoire du 8 Mai 1945. «Ils espèrent, qu'à la longue, on va se lasser, mais on ne sera jamais lassés et on ne baissera jamais les bras, jusqu'à ce que toute la lumière sur les massacres soit faite».

Et pour que ce travail de mémoire se fasse et soit pris en charge par les historiens, il faut que les archives de ces événements soient accessibles, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. En prélude à ces rassemblements prévus

également dans plusieurs communes de France, le Centre culturel algérien à Paris a organisé vendredi soir une projection débat. L'histoire du film proposé est assez originale puisqu'il a été réalisé par une jeune femme, Meriem Hamidat, née en France, bien après les événements, et dont les parents sont originaires de Sétif. Comme personne ne lui a jamais raconté cette histoire, elle décide, en 2007, de prendre sa caméra et d'aller recueillir les témoignages des derniers témoins de cette période. Elle se défend de vouloir faire œuvre d'historienne, et affirme n'avoir pensé qu'à recueillir des déclarations pour la postérité, y compris celle de sa propre famille, impliquée dans le drame. On y voit ainsi des hommes et des femmes raconter la répression, et surtout, la loi d'airain de la colonisation qui affamait souvent les Algériens avant de les massacrer.

On a pu revoir en particulier la figure emblématique de Bachir Boumaza, président de la Fondation du 8 Mai 1945, qui raconte comment revenu du lycée où il était «potache», il avait retrouvé la plupart de ses camarades tués. Il y a eu, enfin, un



Un massacre collectif.

Photos : DR

véritable moment d'émotion lorsque la réalisatrice a annoncé, qu'en plus de M. Boumaza, toutes les personnes qui témoignent dans le film sont décédées.

Alain Ruscio, l'auteur de *Nostalgie-L'interminable histoire de l'OAS*, présent à la manifestation, a mis en exergue la participation des colons à la répression.

C'était la première fois, selon lui, qu'on a assisté à cette alliance de l'armée, de la gendarmerie et de la police avec les colons, réarmés

ou surarmés pour la circonstance.

Historien de la colonisation, dans ses versions algérienne et vietnamienne, il a rappelé que la défaite de l'armée française avait eu lieu le 7 mai 1954, soit neuf ans presque jour pour jour après le début des massacres. C'était en quelque sorte, a-t-il souligné, une revanche sur le 8 Mai 1945, et l'annonce d'une autre revanche qui allait s'enclencher la même année avec le 1^{er} Novembre 1954.

Ahmed Halli

PRATICIENS DE SANTÉ PUBLIQUE

En grève les 17 et 23 mai prochains

Les praticiens de santé publique ne seront en grève que les deux jours du 17 et 23 mai prochains. Les huit jours annoncés hier sont finalement le début du préavis de ce mouvement de débrayage.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Déterminés à se faire entendre et à arracher leurs «droits», les praticiens de santé publique ne lâchent pas prise. Après deux mouvements de grève observés fin avril et début mai, d'autres actions sont attendues prochainement.

Le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) prévoit une journée de grève nationale accompagnée d'un «rassemblement de la dignité du corps médical» le 17 mai prochain à 11h00 au CHU Mustapha-Pacha à Alger. Une seconde journée de grève nationale sera également observée le 23 mai prochain avec la tenue d'un rassemblement devant le ministère de la Santé.

Le président du syndicat, D' Lies Merabet, assure que la tutelle a usé de la répression pour casser leur mouvement de protestation. «Tous les moyens ont été utilisés pour fermer les voies au dialogue et maintenir le discours stalinien. Ils ont qualifié notre grève de sauvage, d'illicite et même de grève de voyous. Le ministre avait d'ailleurs déclaré qu'il n'y avait pas de préavis de grève», dit-il.

Un discours qui, selon lui, ne permettra pas aux deux parties d'aller vers la conciliation. «C'est un dialogue de façade», dit-il encore. Pour lui, tenir une seule réunion par an avec la tutelle et signer à la fin un PV est loin d'être un dialogue social. Evoquant l'incident qui a entaché le



Les praticiens déterminés à poursuivre le directeur en justice.

rassemblement pacifique des praticiens de la santé publique tenu à l'hôpital Mustapha-Pacha le 4 mai dernier, le D' Merabet qualifie le comportement du directeur du CHU de «dramatique» et de «vil». «C'est une situation inédite qui reflète l'état d'esprit de certains gestionnaires qui atterrissent accidentellement dans le secteur de la santé», souligne-t-il.

Ce responsable, poursuit-il, «a exprimé sa haine et son mépris vis-à-vis des praticiens de la santé publique et tout le personnel du secteur».

Le président du SNPSP rappelle, à cet effet, que son organisation syndicale maintient sa position et compte poursuivre le directeur du CHU Mustapha-Pacha en justice.

Ry. N.

SANTÉ

«La démographie des médecins généralistes est en déclin»

La baisse généralisée du nombre de médecins généralistes libéraux est une réalité avérée en Algérie.

Dans sa communication donnée, vendredi dernier, lors de la 7^e journée de formation médicale continue organisée par l'association Amejjay (Le médecin) de Tizi-Ouzou dont il est président, le D' Assam alerte sur ce phénomène de désertification progressive qui suscite le malaise des concernés inquiétés par le reflux de plus en plus marqué de cette catégorie de praticiens qui ont donné ses lettres de noblesse à la notion de médecine de proximité et de famille.

«Rien qu'au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, nous avons 150 spécialistes pour dix généralistes seulement», dira le D' Assam qui s'alarme sur le déséquilibre très marqué dans la répartition de l'offre de soins en Algérie où le rôle du médecin généraliste est minoré. Et la situation ira en s'aggravant puisque le secteur libéral n'attire plus les nouveaux médecins généralistes qui préfèrent le confort du secteur public.

Pourtant, le rôle du praticien généraliste ne

doit pas être négligé dans l'offre de santé ; «c'est à lui qu'échoit la décision dans l'orientation et la définition du parcours de soins de chaque malade ; c'est le médecin généraliste qui décide si le malade nécessite des soins spécialisés ou pas. Or, nous assistons à une situation paradoxale où des malades décident par eux mêmes ou sur conseil de leur entourage de consulter plusieurs spécialistes pour un simple mal de tête, par exemple.

Le parcours thérapeutique est inefficace et génère des coûts onéreux pour les caisses de sécurité sociale et le budget des ménages», fera observer le conférencier qui interpelle les autorités sanitaires du pays sur l'urgence qu'il y a à réhabiliter le rôle du médecin généraliste dans le système de santé algérien, appelant à une remise en ordre, à une nouvelle organisation où le principe de complémentarité entre les soins primaires et secondaires ne soit pas négligé. «Or, une simple visite chez le médecin généraliste peut régler la plupart des motifs de consultation», fera observer le D' Assam.

«L'intervention des pouvoirs publics est

nécessaire dans la mise en œuvre et l'élaboration d'une politique conventionnelle en partenariat avec tous les acteurs du parcours de soins. Il faut aller vers un système où l'avis du médecin généraliste doit être pris en compte dans le remboursement des frais médicaux par les caisses de sécurité sociale comme cela se fait dans certains pays où les frais médicaux ne sont remboursés que sur présentation d'une lettre d'orientation du médecin traitant, sauf dans certains cas nécessitant une consultation spécialisée comme en gynécologie, par exemple», nous confie le D' Assam en marge de sa conférence qui fait partie du programme des communications portant sur des thèmes d'actualité médicale et d'urgence et traitant des problèmes de santé publique que le médecin doit connaître pour prendre en charge ses patients a été élaboré par l'association Amejjay.

Une association fondée en 2012, comptant près de deux cents adhérents et qui s'investit beaucoup dans le domaine de la formation continue des médecins généralistes.

S. A. M.

RÉFORMES DE BENGHEBRIT

Soutien de l'Association nationale des parents d'élèves

Elle a de nombreux détracteurs, mais la ministre de l'Education nationale peut aussi compter sur de nombreux soutiens.

Le président de l'Association nationale des parents d'élèves affirme que son association est associée à la majorité des décisions prises par le département de Nouria Benghebrit.

Ahmed Khaled qui s'exprimait hier au forum du quotidien *El Moudjahid* ne cache pas son satisfecit. La ministre de l'Education nationale, dit-il, travaille en toute transparence et associe le partenaire social dans toutes les décisions prises dans le secteur.

L'Association nationale des parents d'élèves est ainsi associée, affirme-t-il, à 90% des décisions prises par la tutelle. L'Association a été consultée, dit-il, sur la charte de l'éthique et de la stabilité du secteur de l'éducation avant sa signature, sur le calendrier des examens nationaux, sur le changement des programmes, et sur les différentes conventions signées avec les autres secteurs.

«Au temps de Benbouzid, il n'existait pas de relation entre nous et le ministère de l'Education, les portes du dialogue étaient fermées et la transparence inexistante, mais les choses ont changé actuellement, avec l'arrivée de Benghebrit à la tête de ce département, nos propositions sont prises en considération», a souligné l'intervenant. D'ailleurs, dit-il, «nous avons demandé un changement dans les programmes de la première et deuxième année primaire et une révision du volume horaire à la ministre depuis notre première réunion avec elle en date de 22 août 2014».

Khaled Ahmed fait allusion aux programmes de deuxième génération qui rentreront en vigueur à partir de la rentrée prochaine. «Le secteur est en bonne voie et il faut faire confiance à la ministre de l'Education», conclut le président de l'Association des parents d'élèves.

S. A.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES

Un quota de 15 000 véhicules par concessionnaire

Le gouvernement libère finalement les importations des véhicules bloquées depuis le 4 janvier. Le ministre du Commerce devait procéder hier matin à la signature des licences qui seront, dès aujourd'hui, sur les bureaux des Directions de wilaya de commerce et les concessionnaires peuvent en prendre connaissance. Un quota de 15 000 véhicules par concessionnaire a été fixé. Pour 2016, on prévoit d'importer des véhicules pour un chiffre qui ne va pas dépasser un milliard de dollars.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Saïd Djellab, invité hier de la Chaîne 3, a dévoilé les conclusions des travaux du comité intersectoriel (commerce, industrie, finances, douanes) chargé des licences d'importation des véhicules dont les travaux ont pris fin samedi tard dans la soirée.

«Le travail a été finalisé sur le plan technique hier soir (samedi soir, Ndlr), les conclusions ont été, elles, finalisées jeudi soir avec le comité. Toutes les licences seront signées aujourd'hui par le ministre du commerce et à partir de demain (aujourd'hui, ndlr) les concessionnaires bénéficiaires peuvent récupérer leurs licences au niveau des Directions du commerce de wilaya», a indiqué Saïd Djellab. L'une des conclusions du comité en question est que le quota d'importation de chaque concessionnaire ne doit pas dépasser 15 000 véhicules annuellement. Pour les primo-importateurs (disposant

d'agrément sans jamais avoir importé de véhicules), un taux minimum d'importation leur a été fixé à 300 véhicules. Chaque bénéficiaire de licence doit obligatoirement respecter et la quantité fixée et la valeur plafond ainsi que les marques mentionnées dans l'agrément.

Les services des douanes et des banques auront des copies des licences en plus de l'agrément du concessionnaire, ce qui laisse peu de marge aux opérateurs qui importent des marques autres que celles qui figurent dans leur agrément, note le cadre du commerce. Le blocage des importations à la suite de l'institution, à la mi-2015, du système des quotas a fait gagner à l'Etat, selon Djellab, un montant avoisinant 2,5 milliards de dollars. Pour 2016, on prévoit d'importer des véhicules pour un chiffre qui ne va pas dépasser un milliard de dollars.

Il est à rappeler que suite à l'application du décret sur les licences, les véhicules font partie des pro-



Pour 2016, il est prévu d'importer des véhicules pour un chiffre qui ne dépasse pas un milliard de dollars

duits soumis à ces licences (à l'instar du ciment et du rond à béton, Ndlr). «Nous avons pris plus de deux mois pour l'examen des licences et durant lesquels celles portant sur le ciment et le rond à béton ont été finalisées, et déjà mises en œuvre.

Ce n'est qu'à cette suite qu'ont été examinées les licences pour les véhicules. Pour ceux-ci, la première condition exigée par le comité est que le concessionnaire soit agréé par le ministère de l'Industrie et des Mines. Second critère : s'assurer que les concessionnaires ne figurent pas sur le

fichier des fraudeurs», a expliqué l'invité de la radio qui précise que sur les 80 demandes de concessionnaires, une liste d'une quarantaine d'opérateurs agréés a été retenue et dont l'importation des véhicules est soumise à des licences.

A cet effet, il faut savoir que les véhicules soumis aux licences concernent les véhicules touristiques, les véhicules de transport de personnes et les véhicules de transport de marchandises. Les engins de travaux publics ne sont pas concernés par le système des licences. Aussi, les entreprises de

réalisation qui importent pour leur propre exploitation sont exemptes elles aussi des licences.

Les concessionnaires multimarques qui disposent d'un agrément sont éligibles au dispositif des licences des importations au même titre que les concessionnaires importateurs d'une seule marque, précise Saïd Djellab, dès lors que les importateurs de véhicules multimarques se conforment au cahier des charges.

Le comité d'examen intersectoriel a pris comme paramètres d'éligibilité au dispositif le fait que les concessionnaires disposent d'un agrément, qu'ils ne soient pas inscrits sur le fichier des fraudeurs, l'importance de l'assainissement du commerce extérieur et la rationalisation des importations en plus de l'encouragement de la substitution à l'importation.

Le comité a examiné minutieusement la situation fiscale de chaque opérateur en tenant compte de son niveau de contribution. Il a également pris en ligne de compte le paramètre lié à l'emploi et à l'investissement, le niveau d'investissement des concessionnaires et les intentions d'investissement ainsi que les emplois créés à leur suite.

Le nécessaire respect du cahier des charges a figuré aussi dans les paramètres pris en compte par le comité.

Y. D.

RECRUESCENCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Alerte au sommet de l'État

Le phénomène des accidents de la route prend de l'ampleur en Algérie. Les chiffres avancés sont effrayants : pour la seule année 2015, 35 000 accidents de la route ont été enregistrés, causant la mort de 4 610 personnes et faisant 55 994 blessés. Hier, la sonnette d'alarme a été tirée à l'occasion de la tenue d'une journée d'étude sur l'analyse et l'évaluation économique du coût des accidents de la route en Algérie.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Pas moins de cinq ministres, dont celui de l'Intérieur et des Transports, ont pris part à cette rencontre qui avait pour objectif de «mettre en place un conseil d'orientation stratégique de la politique nationale de la sécurité routière». Au-delà des différents discours prononcés en la circonstance, les chiffres avancés par les uns et les autres attestent de la gravité de la situation.

Pour le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Bedoui, «la situation est grave, d'où l'urgence de prendre des mesures appropriées et impliquer toutes les parties concernées».

Lors de son intervention, le premier responsable du département de l'intérieur et des collectivités locales affirme que les accidents de la route coûtent près de deux milliards de dollars au budget de l'Etat. Ainsi, pour la seule année 2014, la prise en charge était de 108 milliards de dinars et la Sécurité sociale avait fait face à une somme de 45 milliards de dinars.

Les statistiques rendues publiques lors de ce séminaire font ressortir un nombre assez élevé de personnes mortes à cause des accidents de la route lors du premier trimestre de l'année en cours. Ainsi, de janvier à mars de l'année

en cours, il a été enregistré 886 morts et 10 063 blessés pour 6 759 accidents enregistrés. Il n'en demeure que «même si le nombre en question a été revu à la baisse comparativement au premier trimestre de l'année écoulée, la situation reste préoccupante».

Selon un document remis en la circonstance, la vitesse, les dépassements dangereux, les manœuvres dangereuses, l'inatten-

tion du conducteur dans les agglomérations, le refus de la priorité, la conduite à gauche, le non-respect du code de la route, sont autant de facteurs à l'origine des accidents de la route en Algérie durant le premier trimestre de l'année en cours.

Pour la même période, soit de janvier à mars de l'année 2016, les wilayas d'El-Oued, de Sétif, de Batna, de Laghouat et de M'sila occupent la tête de peloton en nombre d'accidents enregistrés.

A l'est du pays, la même source indique que les wilayas de Souk-Ahras, d'El Tarf, ont enregistré peu d'accidents.

Toutefois, en nombre d'accidents enregistrés, la capitale arrive en tête avec 428 accidents, soit 6,33%, suivie par les wilayas de Biskra, de M'sila et de Sétif.

Par ailleurs, selon une étude rendue en cette occasion, il ressort que «le bilan sur les accidents de la route établi par les médias est souvent très négatif». «Il est vrai qu'il reste beaucoup de choses à faire et la lutte doit continuer. Mais nous pensons que les choses doivent être nuancées. Il y a des résultats encourageants et tangibles si l'on évalue les performances de notre système de sécurité routière», explique-t-on. D'après la même source, «l'insécurité routière aujourd'hui est, en gros, en train de revenir aux niveaux de l'insécurité des années 1985 (en termes de nombre d'accidents et nombre de tués) et se stabilise globalement à ce niveau. Mais, il faudrait avoir à l'esprit qu'aujourd'hui, nous avons une mobilité qui a explosé avec des

extensions urbaines sans précédent, des conurbations et des distances de déplacement qui s'allongent de jour en jour, une population qui a augmenté de plus de 50% et un parc de véhicules multiplié au moins par 3.

Enfin, on conclut en indiquant qu'une étude sur 17 pays, y compris l'Algérie, fait ressortir des pays à très haut risque (Classe 1) dont l'Egypte, l'Algérie et le Maroc, des pays à haut risque (Classe 2) soit l'Afrique du Sud, la Thaïlande, le Vietnam, des pays à risque moyen (Classe 3) Indonésie, Philippines et des pays à faible risque (Classe 4) où on trouve l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et le Canada.

A. B.

TRAFIC FERROVIAIRE

Les cheminots en grève

Encore une fois, les travailleurs de la SNTF (Société nationale des transports ferroviaires) ont entamé une grève hier sans aviser les citoyens. Ces derniers ont dû attendre pendant des heures au niveau des gares ferroviaires sans la moindre information pour, enfin, rebrousser chemin.

Des centaines de travailleurs qui prennent quotidiennement le train de la banlieue ont été contraints d'arriver en retard. D'autres, vu que la distance qui les sépare du lieu de leur travail est longue, et pour cause d'embouteillages, se sont carrément absentés. Ainsi, le principe du service public est complètement bafoué chez les travailleurs des plus

anciens syndicats. En plus des retards récurrents, les grèves sans préavis demeurent le plus grand désagrément pour les clients de la SNTF. Pas d'affichage, ni de communiqués dans les médias, encore moins d'information auprès des préposés aux guichets au niveau de chaque station. Cela intervient au moment où la SNTF annonce la modernisation de ce secteur. La

Société des transports ferroviaires a tellement de fois habitué ses clients à ces épisodes de grèves et d'arrêts de travail, avec des scénarios répétitifs : grève inopinée, négociations, communiqués de presse de la part de l'administration annonçant un règlement à l'amiable du conflit, pour revenir à la grève quelques mois après en reposant les mêmes problèmes (statut, salaire, manque de sécurité, ...). Nous avons tenté, sans succès, de joindre le DG de la SNTF pour plus d'éclaircissements sur la nature des revendications soulevées cette fois-ci. Le dernier mouvement de grève des cheminots remonte au mois de

décembre dernier, lorsque le trafic ferroviaire de banlieue et interrégional avait été complètement gelé pendant près d'une semaine par un mouvement de grève inopinée. Les conducteurs de train ont protesté suite au décès d'un conducteur de train dans la région d'Akbou à un passage à niveau non surveillé.

Le DG de la SNTF reconnaît que les passages à niveau non gardés soumis à la réglementation du code de la route sont le point faible de la société. Le trafic a repris avec la promesse de la SNTF de prendre en charge cette problématique des passages à niveau.

Y. D.

DHAYA (SIDI-BEL-ABBÈS)**Mise en service de la nouvelle centrale photovoltaïque en juin prochain**

La nouvelle centrale photovoltaïque de 12 kW, actuellement en voie de réalisation sur un site de la région de la localité de Dhaya, dans l'extrême sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, sera selon les prévisions mise en service avant la fin du mois de juin prochain.

Le projet de cette centrale accuse actuellement un taux d'avancement des travaux de réalisation dépassant les 80%. Quant à ses équipements, ils ont été réceptionnés dernièrement. Cette nouvelle centrale sera en capacité après sa mise en service d'assurer la couverture en énergie électrique propre pour de nombreuses localités dans cette zone du sud de la wilaya semi-pastorale.

La centrale fait partie d'un riche programme initié par le ministère de l'Énergie et des Mines, ambitionnant la réalisation d'autres centrales de différentes puissances solaires photovoltaïques, unités hybrides, fermes éoliennes sans oublier les solaires thermiques à travers le territoire du pays qui permettront à l'Algérie d'occuper une position majeure dans la production de l'électricité propre.

A. M.

RELIZANE**La cité populaire Hai Fatah mal lotie**

Malgré les appels incessants des résidents de la cité Hai Fatah envers les services concernés (commune, daïra, et wilaya), aucune suite favorable ne leur a été donnée pour dissiper les nuages qui entourent ladite cité susmentionnée, et ils ne savent pas à quel saint se vouer.

Cette cité se situe au chef-lieu de la commune de Relizane. Elle est l'une des plus mal loties sur le plan du développement. Et pour dire vrai, ce manque n'a fait que compliquer inévitablement la rude vie menée par ses habitants depuis des lustres.

Fatigués d'attendre une amélioration des conditions de leur existence, en prenant leur mal en patience des années durant, ils réclament la réfection des routes, l'eau potable, selon une lettre rendue publique, hier, par les habitants de ladite cité dont notre journal possède une copie.

Des familles issues majoritairement du milieu paysan, et qui se sont détachées peu à peu de l'agriculture qui est, pourtant, leur raison de vivre. Il y a une route qui relie leur cité par le chef-lieu de commune de Relizane sur une distance de 2 kilomètres, qui mène vers les habitations éparses, qui est pour ainsi dire impraticable. Mais les routes, qui relient leur cité aux habitations, sont pour leur part, délabrées, pour ne pas dire dans un piteux état.

Pour ce qui est de la réclamation relative aux routes, il en existe une qui est considérée, ou plutôt classée comme route communale. Ainsi, il revient aux services communaux de l'entretenir et de la réfectionner.

Les habitants de la cité sus-évoquée lancent un appel de détresse au premier responsable de la wilaya afin de prendre le taureau par les cornes en réclamant le bitumage des routes, selon ledit communiqué.

A. Rahmane

MOSTAGANEM**El-Kheir Bila Houdoud lance le projet d'une radiothérapie**

Conscientes de la gravité de la situation du manque d'une radiothérapie à Mostaganem, la société civile et les associations de wilaya se mobilisent pour réclamer une meilleure prise en charge des malades atteints du cancer ; il s'agit là de dignité humaine, priorité dans toute société moderne.

Les malades de Mostaganem affrontent l'absence d'un centre de radiothérapie qui ne leur laisse aucun espoir de guérison. Le ministère de la Santé et de la

Réforme hospitalière tarde depuis des années à tenir sa promesse faite jadis par M. Djamel Ould Abbès (ex-ministre de la Santé) pour concrétiser ce projet et les

TRANSIT RARE DE MERCURE DEVANT LE SOLEIL**Médéa au rendez-vous**

Aujourd'hui, la Terre vivra un événement astronomique exceptionnel puisqu'on en compte au maximum 14 par siècle. L'affiche de ce spectacle a pour titre «le transit de la planète Mercure devant le Soleil»

Le transit débutera à 11h 12 mn, temps universel et atteindra son maximum à 15 h pour terminer son parcours à 18 h 42 mn. La durée du spectacle est d'environ 7h 30 mn.

Il est important de préciser que ce genre de transit concerne uniquement deux planètes : Mercure et Vénus. Cela s'explique du fait qu'ils sont les seuls astres qui évoluent entre

notre planète et le Soleil. Pour les amateurs d'astronomie et les curieux de tous bords, ils auront la chance d'apercevoir et de suivre un point noir qui ne cessera de glisser pour traverser le bas du disque solaire.

Rappelons, par ailleurs, que le dernier transit de Mercure s'est déroulé le 8 novembre 2006. Le prochain est prévu le 11 novembre 2019. Le transit

sera visible partiellement dans quelques pays de l'ouest de l'Asie, des pays du Golfe, de l'Europe et d'Afrique. Les pays du continent d'Amérique du Nord et du Sud auront également le plaisir de le suivre. Toutefois, seuls quelques pays de l'Europe de l'Ouest, la Mauritanie, le Maroc, le centre et l'ouest de l'Algérie auront le plaisir de voir la totalité des étapes.

L'association scientifique d'astronomie El-Bouzdjani de Médéa organisera, à cette occasion, l'observation de ce phénomène à partir de son siège situé au

centre de loisirs scientifiques. A cet effet, des télescopes équipés de filtres solaires pour protéger les yeux des rayons nocifs seront mis à la disposition des visiteurs.

Les animateurs du club se feront un plaisir d'éclairer les lanternes des curieux tous azimuts, sur ce mouvement. Il va sans dire qu'il est fortement interdit d'observer le Soleil ou le transit à l'œil nu ou directement au télescope, car cela peut provoquer de fortes lésions à la rétine ou une cécité irréversible.

Fehis Djamel

Les accidents du travail sont souvent dus au stress

Dans ce sens, à l'instar des autres wilayas du pays, Médéa, par le biais de son agence Cnas, a organisé des journées portes-ouvertes sur la prévention des risques relatifs à la manutention manuelle et mécanique en entreprise.

Il est important de signaler que le lieu de travail est une source importante de risques psychosociaux et dans le même temps, le lieu idéal pour y faire face en protégeant la santé des travailleurs et ce, en veillant à leur bien-être.

La manifestation, qui s'est étalée sur trois jours (les 3, 4 et 5 mai courant), a permis au public de se renseigner sur la réglementation algérienne en vigueur, notamment celle liée à la

médecine du travail. Des informations ont été également fournies dans le but d'aider l'employé et l'employeur à adopter des attitudes de travail à même de contrecarrer les risques liés à la manutention.

Par ailleurs, et statistiquement parlant, le taux moyen d'incapacité permanente lié à la manutention est de 17,5% alors qu'il n'est que de 13% pour toutes les autres activités professionnelles confondues.

Le directeur de la Cnas de Médéa, M. A. Daheb, ainsi que les responsables des différents services, ont été unanimes à affirmer que la wilaya a enregistré une baisse du taux d'accidents de travail grâce à la politique de proximité prônée et adoptée depuis

ces dernières années et mise en œuvre par des brigades mixtes de la sécurité sociale, de l'inspection du travail et de l'organisme de la prévention des risques professionnels des activités liées au bâtiment, aux travaux publics et à l'hydraulique (Opreatph). Ces dernières procèdent à des visites très régulières dans les différentes entreprises, en l'occurrence celles à risque, dans le but d'inspecter, de sensibiliser et d'accompagner employeurs et employés.

Cette approche a donné ses fruits malgré le bornage du champs d'action et des prérogatives et a permis, selon la Cnas Médéa, de réduire le nombre d'accidents du travail dans la wilaya.

M. L.

TLEMCCEN**Quel avenir pour la médina d'El Medress ?**

Les lieux sont historiques et il est nul besoin de rappeler, ce que représentent Bab Ali, El Medress et tous les quartiers de la basse ville.

Hier, ils faisaient la fierté de Tlemccen, mais les temps ont bien changé depuis. Cette casbah tlemccénienne est en voie de disparition (et le mot n'est pas assez fort), il y a de cela plus de 20 ans, dans ces mêmes colonnes, nous évoquions dans un

article sous le titre «Là où le soleil ne se lève jamais» les conditions de vie des habitants de ce quartier qui, dans le passé, était harcelé par les forces coloniales et pour cause, il était le fief de fidaï et de résistants durant la lutte de libération.

En passant par les lieux, j'ai été interpellé par de vieux amis qui, attablés à la terrasse du café maure Bensalem, lieu de rencontre de tous les anciens habitants du quartier. Mohamed-Bouchnak, un enfant du quartier, me fit la remarque sur l'état déplorable du mausolée de la place des martyres ; il n'avait pas tort, ce lieu de sacrifice est dans un état lamentable, le jardin complètement abandonné et l'espace sert de terrain de jeux pour les garçons en quête de loisirs.

Il faut rappeler que ce lieu sert de recueillement, lors de ces cérémonies officielles : une gerbe de fleurs est déposée, lors de chaque événement historique, au pied de la stèle des chouhadas et le restant de l'année, la place des martyrs ressemble à un terrain vague. Pourtant, il suffit de peu de choses pour redonner à ce lieu l'image qu'il mérite et ce, par respect à nos martyrs.

A. B.

Un peu plus bas du côté de Bab Ali, c'est la désolation, il y a plus de 20 ans, une bombe a réduit en poussière la plupart des habitations, de style mauresque. Depuis l'attentat terroriste, certaines demeures portent encore les stigmates de l'explosion et on voit encore sur ce qui reste des murs la couleur bleue de la «nila» peinture d'autrefois. C'est une immense assiette que l'Etat doit récupérer, car tous les habitants sinistrés ont été relogés.

Laissées à l'abandon, ces maisons en ruine servent aujourd'hui de refuge à tous les aventuriers qui font régner la terreur, dès le coucher du soleil, un citoyen nous affirme que des bandes rivales règlent leur compte à coup d'épée et de sabre.

Il est peut-être temps de penser à une solution à cette partie de la ville, véritable plaie qui défigure Bab Sidi Boumediène.

M. Zenasni

GUELMA**Les massacres du 8 Mai 1945 en débat à l'université**

L'université de Guelma accueille depuis plus d'une décennie des conférences sur les massacres du 8 Mai 1945, selon les organisateurs à chaque fois, l'essentiel des thèmes retenus est pris en compte dans la réflexion des intervenants.

Mais au-delà de l'impact de ces événements sur la chronologie de la guerre de Libération nationale, les conférenciers ont pu démontrer que la marche organisée à Guelma un certain mardi 8 Mai 1945 était l'expression symptomatique d'une terreur psychologique portée par un colonialisme intolérant et répressif.

Il faut donc être en mesure de dire ce qu'a pu être un tel événement. C'était le meilleur moyen de dénoncer le refus catégorique opposé par les français aux revendications du peuple algérien, en pointant du doigt le régime colonial qui a tourné le dos à la volonté de tout un peuple.

Sous couvert de lecture politique et sociologique, les intervenants de cette session organisée ce samedi 7 mai à l'université du 8-Mai-1945 de Guelma, ont proposé une interprétation fort discutée de ces événements. Ils ont posé clairement la question du rapport entre les événements du 8 Mai 1945 et les partis politiques algériens de l'époque.

Le docteur Ahmed Manghour, de l'université de Annaba, s'est étalé sur le rôle du Parti communiste algérien. Pour le deuxième intervenant, le docteur Mohamed Chergui de l'université de Guelma «l'idée de commémorer pour la première fois ces événements et de rendre hommage aux victimes de ces massacres, revient aux militants du Parti du peuple algérien». L'autre fait marquant est sans doute les émouvants témoignages faits par des rescapés, montrant la cruauté des auteurs de ces crimes. Il n'est donc pas sans intérêt de constater, une fois encore, que cette tuerie constitue pour les Guelmis un épisode fort et douloureux d'un point de vue mémoriel.

Noureddine Guergour

M'SILA**La gendarmerie saisit 1 kg de kif à M'cif**

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à mettre hors d'état de nuire deux dealers et saisir une importante quantité (1kg) de kif traité.

La section de lutte contre le trafic de drogue a agi, suite à des informations parvenues à la brigade, pour neutraliser l'activité de deux narco-trafiquants en cours de marchander leur produit prohibé dans le territoire de la paisible commune de M'cif, située à 100 km au sud-est du chef-lieu. Il s'agit de Z. R., âgé de 30 ans, et son acolyte Z. I., âgé de 27ans qui ont essayé d'écouler leur drogue un jour férié, profitant de la fête du travail, croyant pouvoir échapper à la vigilance des gendarmes qui étaient sur leur quivive et qui ont surpris les trafiquants, en dressant un guet-apens pour les neutraliser à la sortie de la petite ville de M'cif, en possession de 10 plaquettes de kif traité d'un poids de 1 kg.

Les deux mis en cause ont été conduits à la section de recherche pour compléter l'enquête avant de les présenter devant le procureur de la République du tribunal de Bou Saâda qui a ordonné leur incarcération à la maison d'arrêt de cette-ville.

A. Laïdi

TIPASA**Plusieurs affaires criminelles traitées**

La Gendarmerie nationale de Tipasa nous a communiqué des détails précis concernant plusieurs affaires élucidées au cours de cette année.

Parmi les affaires ayant défrayé la chronique dans la wilaya de Tipasa, il convient de citer l'affaire du meurtre dans le quartier de Sidi Boufadel à Hadjout.

Selon la gendarmerie, ce crime serait dû à une rixe entre deux personnes où l'une d'elles aurait commis son crime à l'aide d'un couteau. La victime serait décédée à la suite de son transfert à l'hôpital de Hadjout.

La seconde affaire serait, elle aussi, due à un assassinat perpétré par un individu à l'aide d'un couteau au niveau du quartier El Khecheni, dans la ville de Ain Tagourait à Tipasa. L'assassin aurait tué sa victime avant de prendre la fuite. La gendarmerie grâce au n° Vert est intervenue et appréhendé l'auteur du meurtre.

Les agressions sur la voie publique sont devenues légion. Sur les neuf cas d'agression, cinq délinquants ont été arrêtés. La première arrestation opérée par la gendarmerie concerne un «guetteur» de ses victimes sur la voie publique en leur donnant l'assaut et en les délestant de leurs biens.

Ce fut la gendarmerie de Douaouda qui a arrêté les neuf personnes impliquées dans les neuf agressions sur la voie publique, suivies de menace et de vol à l'aide d'armes blanches. Tous ces délinquants confrontés à leurs victimes ont été identifiés et arrêtés.

Le non-paiement des impôts mène en prison. C'est ce qui a été révélé dans le rapport de la gendarmerie qui a inculpé un mauvais payeur de ses impôts, exerçant en tant qu'importateur et à qui, la Direction du fisc a demandé de régler près de six milliards de centimes de dettes fiscales.

S'agissant de l'immigration clandestine, 22 cas ont été traités au cours de cette année et ayant permis l'arrestation de 40 personnes de différentes nationalités qui étaient en infraction.

Le trafic de psychotropes est quant à lui à la hausse, au cours de cette année. En effet, au cours de cette période, 22 personnes ont été arrêtées et 18 personnes placées en détention provisoire pour commerce et détention de 184 grammes de kif et de près de 600 pastilles psychotropes.

Les constructions illicites, sans permis de construire, sont légion cette année à Tipasa, où 80 affaires ont été identifiées et présentées à la justice

Houari Larbi

MEDI'CONSTANTINE**1^{er} Salon des équipements médicaux et chirurgicaux**

Constantine accueillera à l'hôtel Marriott du 18 au 21 de ce mois le Medi'Constantine», le 1^{er} Salon des équipements pour l'hôpital, la pharmacologie, les équipements médicaux et chirurgicaux.

Un événement placé sous le patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et le parrainage du wali de la wilaya de Constantine.

Les organisateurs, RH. International Communication, le qualifient d'espace de communication, et tenteront durant les quatre jours d'exposition de le positionner sur la scène médicale nationale avant de le

positionner comme leader de l'espace de la technique médicale, la technique laboratoire, la diagnostique, la physiothérapie, équipements pour cabinets dentaires, la technique et équipements d'orthopédie, ainsi que les articles de consommation courante. Ils seront près de 30 établissements à y prendre part.

Ces acteurs composés de producteurs, fournisseurs, de distribu-

teurs, d'importateurs, et de représentants de marques étrangères mettront en vedette les nouvelles innovations dans le domaine des nouvelles technologies destinées aux soins.

Pour RH. International Communication, Medi'Constantine qui se veut aussi annuel, «offrira à l'industrie de la technique médicale une plate-forme centrale pour les produits et les systèmes innovants, qui contribuent à l'efficacité et à la qualité du traitement des patients».

Il s'agit aussi de permettre aux gestionnaires des différents établis-

ssements publics de soins, cliniques publiques et privées, aux médecins, spécialistes et labo d'analyses de visiter toute la chaîne des processus des produits et des technologies médicales qui se présentent aux visiteurs et rendent la visite des deux Salons nécessaire pour tous les experts de la branche.

Et, enfin, permettre au marché des équipements et du matériel médical national de tirer profit de ces technologies naissantes et du matériel médical pour les besoins de santé.

R. N.

ALGER**Un mort dans la chute d'un véhicule du pont d'El Harrach**

Un véhicule a chuté hier à 11h13 du pont d'El Harrach à Alger faisant un mort, un jeune homme de 25 ans. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour repêcher la victime des eaux de l'oued d'El Harrach qui est décédée à 12h45 à l'hôpital Zmirli, où elle a été transférée. Il est à noter, par ailleurs, que les services de la Protection civile, à travers le territoire national, ont enregistré durant ces dernières 72 heures plusieurs accidents de la route qui ont fait 21 morts et 72 blessés.

M. B.

BOUMERDÈS**Étrange augmentation des accidents de la circulation au mois d'avril**

Les statistiques sur les accidents de circulation en milieu urbain, dans la wilaya de Boumerdès, ont enregistré, comparativement au mois de mars, une étrange augmentation durant le mois d'avril 2016.

Les services de police de la région ont constaté, durant le mois d'avril, 27 accidents ayant causé des blessures à 41 personnes et le décès de 4 victimes. Or, au mois

de mars, il n'a été constaté que six accidents à caractère corporel dont ont été victimes huit personnes.

Par ailleurs, au mois de mars, aucun décès n'a été déploré.

L'écart, comme on le constate, est énorme en termes de vies humaines. Krime, le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Boumerdès, impute cette nette augmentation à la reprise des activités en milieu urbain après les vacances scolaires et universitaires mais, surtout, d'après lui, au

non-respect du code de la route, notamment la limitation de la vitesse. A ce propos, il cite l'exemple des deux frères tués le 16 avril alors qu'ils circulaient à vive allure sur une moto dans la ville de Boumerdès avant de heurter un véhicule.

Bien entendu, l'augmentation des accidents de la circulation

entraîne systématiquement la répression. A ce propos, les policiers ont retiré au mois d'avril 687 permis de conduire à leurs titulaires ayant commis des infractions (462 au mois de mars). Ils ont, en outre, relevé 400 délits contre les règles de la circulation automobile (336 au mois de mars).

Abachi L.

Une peine de prison pèse toujours sur le maire de Boumerdès

Contrairement à la rumeur propagée ces derniers jours par l'entourage du maire de Boumerdès, le premier magistrat de la ville B. D., (RND) n'est pas encore tiré d'affaire.

La menace d'une condamnation à une peine de prison pèse toujours sur lui. Pour rappel, il est accusé par la police de conduite en état d'ivresse et de délit de fuite.

Cette fuite constitue une circonstance aggravante, d'autant plus que le P/APC de Boumerdès,

assume de par la loi, plusieurs fonctions juridico-administratives comme celles de premier magistrat de la ville de Boumerdès, d'officier de la police judiciaire et d'officier de l'état civil. «Nous n'attendons que la réception des analyses du prélèvement sanguin pour ficeler le dossier et le remettre au

procureur de la République», nous a confié jeudi un haut responsable de la Sûreté de la wilaya de Boumerdès.

Au sujet de cette rumeur, l'officier s'est montré serein. «Aucune autorité n'a essayé d'entraver la procédure et personne n'est intervenu à ce propos. D'ailleurs nous ne l'accepterons pas. Ce cas sera traité à notre niveau, comme les autres cas», dira-t-il. En effet, quelques jours après ces faits et au

vu de la procédure légale qui prend du temps, l'affaire date d'une vingtaine de jours, les alliés du maire de Boumerdès ont fait courir la rumeur disant qu'un haut responsable du RND au niveau national est intervenu pour étouffer l'affaire.

Pour rappel, l'actuel premier magistrat de Boumerdès a été installé le 11 janvier 2016 pour succéder à Sid Ali Aït Larbi (FFS), lequel a été démi de ses fonctions par la ministre/wali de Boumerdès. L'élu

du FFS était poursuivi pour négligence.

Dans cette accusation figure le vol, par des employés communaux, de pièces à conviction du parc communal d'une affaire d'où étaient accusés 11 fonctionnaires.

Aït Si Larbi n'avait pas déposé de plainte en temps utile. Il a été jugé, en première instance dernièrement et il a été innocenté par la justice.

A. L.

«PANAMA PAPERS» : SUITE DES RÉVÉLATIONS

Les documents en accès public à partir d'aujourd'hui

Le cabinet panaméen d'avocats Mossack Fonseca, au cœur du vaste scandale d'évasion fiscale révélé par les «Panama Papers», a menacé d'actions en justice si ces documents sont mis en accès public, comme prévu, à partir d'aujourd'hui, lundi 9 mai 2016.

Lundi 9 mai, à 19 heures, heure algérienne, «le Consortium international des journalistes d'investigation» (ICIJ) va en effet mettre en ligne sur son site une partie des données liées au scandale des «Panama Papers». Il ne s'agit toutefois pas de l'intégralité des 11,5 millions de fichiers provenant des archives de Mossack Fonseca, spécialiste de la domiciliation de sociétés offshore : l'ICIJ et ses partenaires ne souhaitent pas les publier pour des raisons de respect de la vie privée, car elles contiennent des numéros de téléphone, des correspondances privées, des transactions financières et des passeports. Sera seulement divulgué le registre interne des

214 000 structures offshore administrées par Mossack Fonseca entre 1977 et 2015 et les métadonnées associées à chacune d'entre elles.

Les citoyens vont prendre le relais des journalistes

Dans un courrier adressé jeudi 5 mai au consortium ICIJ, Mossack Fonseca lui demande néanmoins de «renoncer», soulignant qu'il s'agit d'un vol d'informations et une violation du traité de confidentialité entre client et avocat, que nous devons protéger». Et de poursuivre : «Nous espérons que la polémique ne nous mènera pas à de futures actions légales.» Depuis début

avril, les révélations des «Panama Papers» ont provoqué l'ouverture de nombreuses enquêtes dans le monde et conduit le Premier ministre islandais et un ministre espagnol à la démission.

Les 11,5 millions de documents du cabinet Mossack Fonseca, dévoilés par une centaine de médias, ont révélé l'utilisation à grande échelle de sociétés offshore permettant de placer des actifs dans des territoires opaques et à très faible fiscalité. Après la publication de ces documents, nombre de pays ont placé à nouveau Panama dans la liste des paradis fiscaux, tandis que le G20 a appelé à s'attaquer aux sociétés offshore.

Le ministre algérien de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, est cité parmi les personnalités politiques possédant une société offshore gérée par Mossack Fonseca. Tout en reconnaissant les faits, il a déclaré publiquement qu'il remet-

trait un rapport à ce sujet au chef de l'Etat. Pour le cabinet panaméen, les médias «se sont alimentés d'informations volées de notre système pour diffuser des nouvelles, sorties de leur contexte, et affecter notre réputation comme entreprise sérieuse».

Il a assuré «opérer dans toutes les juridictions dans le strict respect des réglementations». Les autorités panaméennes ont perquisitionné à plusieurs reprises les bureaux de Mossack Fonseca pour y saisir des documents, mais pour l'instant aucun de ses dirigeants n'est ni poursuivi ni détenu.

A partir de la diffusion publique de ces documents, il faut s'attendre à de nouvelles révélations, des milliers de citoyens de par le monde se lanceront dans une exploitation encore plus fouillée de cette gigantesque mine d'informations.

Synthèse agences de presse par Djilali Hadjadj

Celui qui a révélé le scandale sort de l'ombre

Le lanceur d'alerte anonyme des «Panama Papers», qui utilise le pseudonyme «John Doe», a transmis il y a quelques jours au journal allemand *Süddeutsche Zeitung* un manifeste écrit en anglais pour expliquer pourquoi il a remis à la presse les 11,5 millions de fichiers des archives de Mossack Fonseca. Nous en publions ci-dessous de larges extraits.

«...L'inégalité des revenus est un des marqueurs de notre époque. Elle nous affecte tous, partout dans le monde. Le débat sur son accélération soudaine fait rage depuis des années, les politiques, les universitaires et les activistes étant incapables d'interrompre sa progression malgré d'innombrables discours et analyses statistiques, quelques faibles contestations et d'occasionnels reportages. Pourtant, des questions restent en suspens : pourquoi ? Et pourquoi maintenant ?...»

«Une corruption massive et généralisée»

Pour «John Doe», «les «Panama Papers» fournissent une réponse convaincante à ces questions : une corruption massive et généralisée. Et ce n'est pas une coïncidence si cette réponse nous vient d'un cabinet d'avocats. Plus qu'un simple rouage dans la machine de la «gestion de fortune», Mossack Fonseca a usé de son influence pour écrire et tordre les lois partout dans le monde en faveur d'intérêts criminels pendant plusieurs décennies...» Et notre lanceur d'alerte d'expliquer pourquoi il a agi ainsi : «...Les sociétés-écrans sont souvent utilisées pour de l'évasion fiscale, mais les «Panama Papers» montrent sans l'ombre d'un doute que, bien qu'elles ne soient pas par définition illégales, ces structures sont associées à une large palette de crimes qui vont au-delà de l'évasion fiscale. J'ai décidé de dénoncer Mossack Fonseca parce que j'ai pensé que ses fondateurs, employés et clients, avaient à répondre de leur rôle dans ces crimes, dont seuls quelques-uns ont été révélés jusqu'à maintenant. Il faudra des années, peut-être des décennies, pour que l'ampleur réelle des actes ignobles de ce cabinet soit dévoilée...»

«...J'ai quelques réflexions à partager»

«John Doe» ne s'est pas limité à livrer à la presse des documents. Il explique aussi pourquoi il l'a fait, et propose quelques pistes pour que ce genre de scandales ne se reproduise plus. «A cet égard, j'ai quelques réflexions à partager. Des milliers de poursuites pourraient découler des «Panama Papers». Et d'abord de préciser : «Que ce soit clair : je ne travaille ni n'ai jamais travaillé pour un gouvernement ou un service de renseignement, ni directement ni en tant que consultant. Mon point de vue est personnel, tout autant que ma décision de partager les documents avec la *Süddeutsche Zeitung* et le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), non pas dans un dessein politique, mais simplement parce que j'ai suffisamment compris leur teneur pour me rendre compte de l'ampleur des injustices qu'ils dépeignent.» Le discours médiatique dominant s'est, jusqu'à présent, focalisé sur ce qui est légal et autorisé dans ce système.

Ce qui est autorisé est effectivement scandaleux et doit être changé. Mais il ne faut pas perdre de vue un autre aspect important : le cabinet d'avocats, ses fondateurs et ses employés ont violé une infinité de lois, en toute connaissance de cause et de manière répétée. Publiquement, ils plaident l'ignorance, mais les documents signalent une connaissance approfondie et une transgression délibérée. En fin de compte, des milliers de poursuites pourraient découler des «Panama papers», si seulement les autorités judiciaires pouvaient accéder aux documents et les évaluer. L'ICIJ et ses partenaires ont à juste titre déclaré qu'ils ne pouvaient les fournir aux administrations compétentes. Cependant, je serais prêt à coopérer avec les autorités dans la mesure de mes moyens.»

«Les lanceurs d'alerte méritent l'immunité»

«...J'ai observé les uns après les autres les lanceurs d'alerte et les activistes voir leur vie détruite après avoir contribué à mettre en lumière d'évidentes malversations, aux Etats-Unis comme en Europe... Les lanceurs d'alerte légitimes qui mettent au jour d'incontestables malversations, qu'ils agissent de l'intérieur ou de l'extérieur du système, méritent l'immunité contre les représailles gouvernementales, un point c'est tout. Tant que les gouvernements n'auront pas mis en place des protections juridiques pour les lanceurs d'alerte, les autorités dépendront de leurs propres ressources ou du travail des médias pour accéder aux documents.»

«Imposer la transparence en fixant des standards»

«En attendant, j'appelle la Commission européenne, le Parlement britannique, le Congrès américain et toutes les nations à adopter les mesures qui s'imposent non seulement pour protéger les lanceurs d'alerte, mais aussi pour mettre un terme aux abus mondialisés des registres du commerce.

Au sein de l'Union européenne, le registre du commerce de chaque Etat-membre devrait être librement accessible et comporter des données détaillées sur les bénéficiaires économiques finaux des sociétés. Le Royaume-Uni a un rôle crucial à jouer en mettant fin au secret financier sur ses territoires insulaires [comme les îles Vierges britanniques, Jersey ou Guernesey], qui sont incontestablement la pierre angulaire de la corruption institutionnelle à travers le monde. Les Etats-Unis ne peuvent plus faire confiance à leurs 50 Etats pour prendre des décisions éclairées sur les données de leurs entreprises. Il est plus que temps pour le Congrès américain d'entrer en jeu et d'imposer la transparence en fixant des standards pour la divulgation et l'accès public à ces informations.»

«Les banques, les régulateurs financiers et les autorités fiscales ont échoué»

«Mais le problème est enfin sur la table, et il n'est pas étonnant que le changement prenne du temps. Pendant 50 ans, les branches exécutive, législative et judiciaire du pouvoir à

travers le monde ont totalement échoué à soigner les métastases des paradis fiscaux surgissant à la surface de la terre. Les banques, les régulateurs financiers et les autorités fiscales ont échoué. Les décisions qui ont été prises ont ciblé les citoyens aux revenus bas et moyens, en épargnant les plus riches. Des tribunaux désespérément obsolètes et inefficaces ont échoué. Les juges ont trop souvent cédé aux arguments des riches, dont les avocats – et pas seulement chez Mossack Fonseca – sont parfaitement rodés à respecter la lettre de la loi, mais en mettant tout en œuvre pour en pervertir l'esprit.»

«Les médias aussi ont échoué»

Pour «John Doe», «les médias ont échoué. De nombreux groupes d'information sont devenus des caricatures de ce qu'ils étaient, des particuliers milliardaires semblent voir dans la propriété d'un journal un simple hobby, limitant la couverture des sujets graves concernant les plus riches, et le journalisme d'investigation sérieux manque de financements. La conséquence est réelle : en plus de la *Süddeutsche Zeitung* et de l'ICIJ, les rédacteurs en chef de plusieurs titres de presse majeurs ont pu consulter des documents issus des «Panama Papers» — même s'ils ont assuré le contraire. Ils ont choisi de ne pas les exploiter. La triste vérité est qu'aucun des médias les plus importants et compétents du monde n'a montré de l'intérêt pour cette histoire...»

«La déontologie juridique inexistante»

«John Doe» considère «qu'avant tout c'est la profession juridique qui a échoué. La gouvernance démocratique repose sur des individus responsables partout dans le système qui comprennent et respectent la loi, plutôt que de la comprendre pour l'exploiter. Les avocats ont globalement atteint un tel niveau de corruption qu'il est impératif que des changements majeurs interviennent dans la profession, bien au-delà des timides propositions qui sont actuellement proposées... Mossack Fonseca ne travaillait pas seul : malgré des amendes répétées et des violations de réglementations étayées, il a trouvé dans presque chaque pays du monde des alliés et des clients auprès de cabinets d'avocats de premier plan».

«L'heure est venue d'une action véritable»

Constat accablant que dresse «John Doe» : «La conséquence collective de ces échecs est l'érosion totale des standards déontologiques, menant en fin de compte à un nouveau système que nous appelons toujours capitalisme, mais qui se rapproche davantage d'un esclavage économique. L'ampleur terrifiante du tort que cela cause au monde devrait tous nous faire ouvrir les yeux. Mais qu'il faille attendre qu'un lanceur d'alerte tire la sonnette d'alarme est encore plus inquiétant. Cela montre que les contrôles démocratiques ont échoué, que l'effondrement est systémique, et qu'une violente instabilité nous guette au coin de la rue. L'heure est donc venue d'une action véritable, et cela commence par des questions...».

LE CHEF DU GOUVERNEMENT TUNISIEN À TRIPOLI

Un engagement politique pour préparer
le futur économique

Il n'y a plus de doute. La Tunisie soutient à fond le gouvernement qui tente, difficilement, de se mettre en place à Tripoli. Le déplacement, vendredi, dans la capitale libyenne, du chef du gouvernement tunisien Habib Essid en est, si besoin est, la preuve éclatante.

De Tunis,
Kattou Mohamed

En apparence, ce déplacement est effectué dans le prolongement du soutien apporté par les pays de l'UMA au gouvernement Sarraj que les Nations-Unies avaient tout fait pour placer à la tête de l'Etat libyen. Il n'y a pas que cela.

En courant tous les risques auxquels tout Tunisien est exposé en se rendant en Libye, Habib Essid aurait cherché, en premier lieu, à montrer qu'il était le premier homme politique de son rang à apporter un soutien public à son homologue Sarraj. Ce soutien

s'inscrirait dans le droit fil d'une stratégie à moyen et long terme.

Un gouvernement fort à Tripoli pourrait offrir à la Tunisie l'occasion de souffler un peu dans sa lutte contre le terrorisme rampant venant du pays voisin. De plus, une entente à réaliser, prématurément, avec le nouveau gouvernement libyen ouvrirait de nouveaux horizons à une économie tunisienne de plus en plus chancelante. D'autant plus que la fermeture du marché libyen a eu un effet négatif sur cette économie qui peine à se relever.

Aussi, en effectuant ce déplacement, Habib Essid entend-il pla-



Habib Essid, chef du gouvernement tunisien.

cer son pays au premier rang de ceux qui seraient invités à entrer de plain-pied dans la reconstruction de la Libye.

Celle-ci serait – en cas de rétablissement de la paix et de la sécu-

rité – un chantier où la concurrence sera rude entre un grand nombre de pays désireux d'y arracher des contrats juteux.

Pour la Tunisie, qui ne sait plus à quel saint se vouer pour sortir

d'une crise économique de plus en plus aiguë, le soulagement ne pourrait venir que de l'installation en Libye d'un pouvoir fort qui serait à même d'éradiquer le terrorisme et d'engager le pays dans un processus de reconstruction.

Faut-il souligner, à ce propos, que la Tunisie n'a pas été sournoise. Aussi bien le citoyen lambda que les hommes au pouvoir ne cachent pas l'analyse qu'ils font de la situation qui prévaut dans le pays voisin et de son impact négatif sur l'économie, voire sur leur quotidien. Aussi souhaite-t-on un retour rapide à la normale, c'est-à-dire à la stabilité en Libye. Cela explique, en bonne partie, l'empressement affiché par Habib Essid à se rendre à Tripoli pour exprimer son soutien inconditionnel à son homologue Sarraj.

K. M.

La branche égyptienne de l'EI tue huit policiers
près du Caire

La branche égyptienne du groupe Etat islamique (EI) a tué hier huit policiers égyptiens en criblant de balles leur minibus, l'une des attaques les plus meurtrières menées par les djihadistes près du Caire.

Ce mouvement, qui a fait allégeance en 2014 à l'organisation extrémiste contrôlant une partie de l'Irak et de la Syrie, a déjà revendiqué la plupart des attaques et attentats ayant fait des centaines de morts parmi les policiers et les soldats en Égypte ces trois dernières années.

«Une unité de soldats du califat a attaqué un minibus transportant huit apostats de la police criminelle à Helwan (...) et les a tous tués», affirme l'«Etat islamique Égypte» sur l'un de ses comptes Twitter. Il assure avoir ainsi «vengé les femmes pures détenues dans les prisons des apostats».

En pleine nuit, des inconnus ont ouvert le feu sur le minibus transportant huit policiers en

civil, dont un lieutenant, à Helwan, dans la banlieue sud du Caire, selon le ministère de l'Intérieur. Tous les occupants ont été tués.

Les groupes djihadistes, ceux ayant fait allégeance à l'EI en particulier, multiplient les attaques meurtrières visant essentiellement la police et l'armée depuis que l'armée a destitué le 3 juillet 2013 le président islamiste démocratiquement élu Mohamed Morsi.

L'EI Égypte concentre généralement ses attaques sur le Caire, ses environs et le delta du Nil, tandis que Province du Sinaï, une autre branche égyptienne de l'organisation djihadiste, commet de nombreux attentats visant policiers et soldats dans son bastion du nord du Sinaï, cette péninsule désertique de l'est, frontalière avec Israël et Ghaza.

Représailles

Après la destitution de M. Morsi par le général Abdel Fattah Al-Sissi, devenu ensuite chef de l'Etat, ces groupes djihadistes visaient les forces de l'ordre en représailles, selon eux, à la

san glante répression qui s'était abattue sur les partisans du chef de l'Etat déchu.

Ces derniers étaient essentiellement des membres de la confrérie islamiste des Frères musulmans, qui avait remporté toutes les élections depuis la chute de Hosni Mubarak début 2011 à l'issue d'une révolte populaire dans la lignée des printemps arabes.

Mais depuis, l'EI Égypte et Province du Sinaï ont également visé des intérêts étrangers, notamment avec un attentat contre le consulat italien au Caire en juillet 2015, la décapitation d'un employé croate d'une compagnie française enlevé près du Caire, puis, le 1^{er} octobre, un attentat contre un avion de touristes russes qui venait de décoller de Charm el-Cheikh, dans le sud du Sinaï. Ses 224 occupants avaient péri.

Le pouvoir de M. Sissi a échoué jusqu'à présent à mettre fin à cette insurrection même si l'armée affirme avoir tué plus de 1 000 djihadistes.

Dans les semaines ayant suivi la destitution de M. Morsi, policiers et soldats avaient tué plus

de 1 400 manifestants pro-Morsi, dont près de 800 en quelques heures le 14 août dans le centre du Caire.

Plus de 40 000 personnes ont été emprisonnées, selon les organisations internationales de défense des droits de l'Homme comme Amnesty International ou Human Rights Watch. Ces dernières assurent que le régime de M. Sissi, élu président triomphalement en mai 2014 en l'absence de véritable opposition, est l'un des plus répressifs au monde.

Des centaines de personnes —dont M. Morsi qui est emprisonné depuis sa destitution— ont été condamnées à mort dans des procès de masse expéditifs qualifiés par l'ONU de «sans précédent dans l'Histoire récente».

Après les islamistes, le régime de M. Sissi s'en est pris à toute forme d'opposition, notamment les mouvements de la jeunesse laïque et libérale qui avaient conduit la révolte de 2011, dont la plupart des figures sont emprisonnées ou font l'objet de poursuites.

Trois journalistes enlevés en Syrie de retour
en Espagne

Trois journalistes espagnols free-lance libérés après une séquestration de près de dix mois en Syrie sont arrivés hier sur une base militaire proche de Madrid, a annoncé le gouvernement.

«Les journalistes Jose Manuel Lopez, Angel Sastre et Antonio Pampliega qui avaient été enlevés à Alep, dans le nord de la Syrie, il y a près de dix mois, sont arrivés à Torrejon», base aérienne militaire à 20 km à l'est de Madrid, a fait savoir le gouvernement dans un communiqué.

A 10h45 (8h45 GMT), un convoi composé de voitures officielles et d'un minibus a quitté la base, a constaté un photographe de l'AFP. La libération des trois hommes, reporters aguerris, avait été annoncée samedi soir. Ils se trouvaient alors en Turquie où un avion gouvernemental a été dépêché pour les ramener en Espagne. L'ONG Reporters sans frontières

s'était félicitée de la nouvelle dans un communiqué, ajoutant qu'au moins une des familles d'otages avait pu leur parler.

«Quand je lui ai parlé au téléphone, c'était merveilleux, a déclaré la mère d'Antonio Pampliega, María del Mar Rodríguez Vega, à RSF. Il avait toujours la même voix, celle qu'il avait quand il était enfant, et me demandait sans arrêt pardon pour ce qu'il m'avait fait endurer».

Maria a ajouté qu'elle allait préparer à son fils son plat préféré, des épinards à la sauce béchamel. Dans un bref communiqué diffusé samedi soir, le gouvernement espagnol déclarait que cette libération a été rendue «possible grâce

au travail de nombreux fonctionnaires et à la collaboration de pays alliés et amis, spécialement dans la phase finale depuis la Turquie et le Qatar». Ces deux pays abritent d'importantes bases militaires américaines. Il n'a pas été possible de savoir si une rançon avait été payée.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les trois reporters avaient été vus pour la dernière fois le 13 juillet 2015 dans le quartier de Maadi (Alep), contrôlé par plusieurs groupes rebelles. Ils circulaient à bord d'une camionnette et avaient été emmenés par un groupe d'hommes. Quand leur enlèvement avait été rendu public le 21 juillet, leurs familles avaient appelé les médias à faire preuve de «patience» et de «respect». Les ravisseurs ont distribué au moins une vidéo des otages aux médias qui ont accepté

de les passer sous silence à la demande du gouvernement espagnol.

«Vocation de fer»

La présidente de la Fédération des associations de journalistes en Espagne (FAPE), Elsa Gonzalez, a salué ces «journalistes freelance aux salaires précaires mais à la vocation de fer».

En partant en mission en Syrie, ils savaient qu'ils se rendaient dans le pays le plus dangereux du monde pour les journalistes selon l'organisation Reporters sans frontières (RSF), qui y a recensé 139 morts de journalistes depuis le début du conflit en 2011. Les trois reporters travaillaient pour divers médias espagnols, notamment les quotidiens ABC et La Razon, la chaîne de télévision Cuatro et la radio Onda Cero. Le reporter d'images Angel Sastre, 35 ans,

connaissait déjà la Syrie et était habitué à évoluer dans des zones dangereuses. Il avait commencé sa carrière de grand reporter vidéo en Amérique latine. Antonio «Toni» Pampliega, 33, avait contribué à la couverture (texte, photo, vidéo) du conflit en Syrie de l'AFP, jusqu'en 2013, tout comme le photographe Jose Manuel Lopez, 45 ans, récompensé par plusieurs prix, notamment pour ses images très fortes des victimes de la guerre, en Syrie et ailleurs.

En septembre 2013, trois autres journalistes espagnols avaient été enlevés en Syrie et détenus par le groupe Etat islamique. Le reporter du quotidien *El Mundo* Javier Espinosa, le photographe free-lance Ricardo Garcia Vilanova, et le journaliste Marc Marginedas, du journal *El Periodico*, avaient été libérés en mars 2014.

**DIVISION INTER-RÉGIONS
(CENTRE-EST)**
**L'US Béni Douala à
un match de la DNA**

A deux journées de la fin du championnat de la division inter-régions, dans ses quatre groupes, la course à l'accession bat son plein entre plusieurs équipes. Si l'IRB Maghnia a assuré son ticket dans le groupe Ouest, dans les autres groupes; des duels sont engagés entre plusieurs prétendants comme c'est le cas dans le groupe Centre-Est entre l'US Beni Douala (1^{er} ; 57 points) et l'ES Ben Aknoun (2^e ; 53 points). Quatre points séparent les deux teams avec un avantage pour les gars de la Kabylie qui devraient célébrer l'accession dès ce week-end face au NRB Ouled Derradj au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou à l'occasion de la 29^e journée du championnat inter-régions. Par ailleurs, en bas du tableau de ce groupe, l'AT Hassi Messaoud, avec 14 points, a depuis longtemps fait ses adieux à l'inter-régions. Même constat dans le groupe Centre-Ouest avec la bataille entre le MB Rouisset (1^{er} ; 62 points) et le CRB Aïn Oussera (2^e ; 59 points). Même en cas de victoire ce vendredi face l'ESB Dahmouni, le MBR devrait attendre la 30^e journée pour composer son billet en cas de victoire du CRBAO qui évolue également à domicile. En bas du classement, la bataille pour la survie concerne pas moins de six équipes à savoir le WAB Tissemsilt (11^e ; 33 points), l'ORB Oued Fodda (12^e ; 32 points), l'IRB Sougueur (13^e ; 11 points), l'IRB Aïn Hadjar (14^e ; 33 points), le MB Hassi Messaoud (15^e ; 30 points) et le FCB Frenha (16^e ; 29 points). Les duels s'annoncent rudes pour ces équipes menacées par la relégation. Pour rappel, deux équipes de chaque groupe rétrogradent en division régionale, soit un total de 8 équipes.

Ah. A.

**AG ÉLECTIVES DE LA LNFA
ET DE LA LIRF**
**Le 18 mai, dernier
délai pour le dépôt
des candidatures**

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) et de la division inter-régions (LIRF) ont arrêté la date du 18 mai comme dernier délai pour le dépôt des candidatures, en vue de leurs assemblées générales électives (AGE), prévues respectivement les 2 et 4 juin prochain, ont annoncé hier ces deux instances.

«La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au mercredi 18 mai, à 16 heures. L'étude des dossiers se fera le jeudi 19 mai et les candidats dont le dossier a été rejeté peuvent éventuellement saisir la commission de recours, au plus tard le dimanche 22 mai», ont précisé la LNFA et la LIRF. La liste définitive des candidats retenus sera arrêtée et affichée à partir du jeudi 26 mai, a-t-on encore appris de mêmes sources. Les élections se feront par le collège au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), conformément aux statuts de LIRF et la LNFA, à savoir : un président issu de la liste des indépendants et qui sera élu par les membres de l'assemblée générale, ainsi que deux membres parmi les experts désignés par la Fédération algérienne de football, et un suppléant. Il y aura également «un représentant du collège des Ligues régionales de football», selon la même source. Ali Malek, le président de la LNFA est candidat à sa propre succession, en attendant de connaître l'identité des autres postulants.

FOOTBALL
COUPE DE LA CAF (8^{es} DE FINALE-BIS, ALLER), MO BÉJAÏA 0 – ES TUNIS 0

Les Crabes se compliquent la tâche

● **Les Crabes n'ont pas réussi à faire mieux qu'un match nul (0-0) avant-hier devant leur public face à la formation tunisienne de l'Espérance de Tunis dans le cadre de la manche aller comptant pour les 8^{es} de finale-bis de la CAF.**

Un résultat en somme décevant pour les coéquipiers de Mebarakou, auteurs d'une bonne prestation, qui doivent ainsi suer davantage pour aller chercher une qualification la semaine prochaine au stade de Radès face à une coriace équipe tunisienne, plus expérimentée dans ce genre de compétition internationale et qui pourra aussi compter sur le soutien de sa galerie. Même si la mission s'annonce très périlleuse en terre tunisienne, le coach béjaoui demeure optimiste quant aux chances de son groupe de réaliser l'exploit hors de ses bases. «Malgré ce résultat, je pense que mon équipe a été meilleure par rapport à ses derniers matchs. J'estime que ce nul est toujours mieux qu'une défaite. Pour le match retour, je peux dire que nous gardons toutes nos chances. On va essayer de créer l'exploit. La mission semble très compliquée mais nullement impossible», a déclaré à la presse le technicien béjaoui, Abdelkader Amrani en fin de rencontre. Une rencontre entamée avec une farouche détermination de surprendre les Tunisiens par



Photos : DR

les camarades de Rahmani à travers un haut pressing sur la défense adverse. Les hommes d'Amrani se sont créés une multitude d'opportunités de prendre l'ascendant, sans pour cela parvenir à secouer les filets de Bencherifa. Dans le premier quart d'heure de jeu, Zahir Zerdab rate d'un cheveu, à deux reprises, de donner l'avantage à son équipe. Une seule chaude alerte à la 23^e des Tunisiens durant cette première période de jeu par l'entremise de Jouini qui se présente seul devant le portier Vert et Noir pour sauver in extremis sa cage. Nullement impressionnés, les Béjaouis accentuent la pression sur leurs vis-à-vis pour tenter de trouver la faille.

On venait de boucler la demie-heure de jeu lorsque N'Doye, lumineusement servi par Yaya, voit son cuir passer légèrement au-dessus de la transversale. Les Béjaouis qui ont dominé littéralement leurs adversaires durant la première mi-temps ont été privés d'un pénalty légitime à la 39^e suite à un fauchage de Zerdab dans la surface de vérité par le gardien Bencherifa. L'arbitre sénégalais qui a laissé jouer n'a pas manqué de susciter la colère des fans mobistes. Au retour de la pause citron, l'on assistera à la même physionomie du match avec une domination Vert et Noir. Zerdab et Benali, pour ne citer que ces deux éléments mobistes, ont échoué de

peu, la balle de but qui aurait permis aux Crabes d'aborder avec un meilleur moral la phase retour. C'est finalement sur un score de zéro partout au tableau d'affichage que l'arbitre sénégalais renvoie définitivement les vingt-deux acteurs aux vestiaires en attendant le match retour le 17 mai prochain à Tunis pour désigner l'heureux qualifié aux poules. L'espoir d'une qualification demeure pour la formation kabyle de la Soummam, même si la tâche paraît extrêmement délicate pour les Béjaouis devant des Tunisiens mieux aguerris et qui pourront aussi compter sur la présence d'un nombreux public entièrement acquis à leur cause.

A. Kersani

FARID BELMELLAT (ENTRAÎNEUR DES GARDIENS D'ERRAED SAOUDI) :

«Notre métier risque de disparaître»

● **Gardien de but puis entraîneur des gardiens, Farid Belmellat, formé au RC Kouba, a connu les titres avec l'USMA et la sélection A sous Leekens. Il avait gravi les échelons pas à pas. Aujourd'hui, après une carrière de footballeur bien remplie, il transmet sa passion aux gardiens d'ici et d'ailleurs.**

Le Soir d'Algérie : Comment avez-vous atterri au sein d'Erraed Saoudi ?

Farid Belmellat : Par pur hasard. Je ne pensais même pas quitter le championnat algérien. Un jour, un manager m'a sollicité pour une aventure de quatre mois au niveau de ce club de première division saoudienne. J'ai accepté le challenge et à la fin de la saison, les dirigeants du club m'ont proposé de renouveler le bail. Je n'avais pas résisté à la tentation de repartir pour une nouvelle expérience car on m'offrait toutes les conditions de travail.

Où se situe la différence dans l'encadrement des gardiens en Arabie Saoudite comparativement à ce qui se fait dans le championnat algérien ?

Ici, on accorde une grande importance à la formation des gardiens. Entraîner des gardiens en Arabie Saoudite est une vraie



fonction et non un poste vacant à combler. Chaque catégorie de jeunes a son propre entraîneur de gardiens. Aussi il est formellement interdit de recruter un gardien de but au sein de l'équipe «seniors». La priorité est donnée au produit local.

Vous dites que le poste d'entraîneur de gardiens en Arabie Saoudite est une fonction reconnue. Est-ce à dire que, chez nous, elle est marginalisée sachant que le président de la FAF a toujours fait remarquer l'importance du déficit en la matière ?

Personnellement, après avoir obtenu mes diplômes, j'ai failli basculer vers le métier d'entraîneur tout court. Cependant, j'ai

préférai braver tous les aléas et continuer dans ma vocation, celle d'entraîneur formateur spécialisé dans la préparation des gardiens. Hélas l'absence d'un statut qui protège notre profession n'encourage pas les anciens à se spécialiser dans leur domaine.

Peut-on incomber l'incapacité du championnat national à fournir un gardien de but pour la sélection à ce problème de formation ?

C'est un autre problème. On ne peut pas avoir un gardien de but confirmé pour la sélection sans la stabilité et la confiance. Zemmamouche et Asselah auraient pu facilement s'imposer, mais ils n'ont pas eu le soutien nécessaire. Pis, ces gardiens ont

été mis sous pression négative.

Comment ça ?

Je me souviens qu'une fois, l'équipe nationale allait disputer un match à Blida. Zemmamouche a été titularisé suite à l'absence de M'Bolhi. Au moment où Zemmamouche foulait la pelouse, tout le stade scandait le nom de M'Bolhi !

Donc, à votre avis, un remplaçant de M'Bolhi issu du championnat national n'est pas de sitôt ?

Je ne partage pas votre avis car il y a des gardiens qui peuvent facilement succéder à M'Bolhi. Je vous cite l'exemple de Chaâl à qui il faut faire confiance.

Votre club formateur, le RC Kouba, file droit vers la relégation. Un commentaire ?

Je suis très peiné, au point d'être malade. Un club historique comme le RCK, qui a formé des tas de grands noms pour le football national, risque de disparaître.

Par contre, l'USM Alger a réussi à empocher son septième titre de champion. Un mot pour vos anciens coéquipiers ?

Je suis très content pour le club et surtout pour les supporters des Rouge et Noir. L'USMA récolte les fruits d'une stratégie. L'objectif de l'USMA est d'être sur le toit de l'Afrique.

Propos recueillis par A. A.

FOOTBALL

VERTS D'EUROPE

En principe, Mahrez reste à Leicester

● **Le milieu international algérien de Leicester City (Premier League anglaise de football) Riyad Mahrez a exprimé ses intentions de continuer son aventure avec les Foxes, au moment où le joueur est fortement convoité.**

«Je suis toujours sous contrat avec Leicester, normalement je vais rester pour la saison prochaine», a indiqué Mahrez samedi soir au micro de la chaîne française Canal+. Leicester City a dignement fêté son premier titre de champion d'Angleterre, en 132 ans d'existence, en remportant une large victoire contre Everton (3-1), samedi pour le compte de la 37^e et avant dernière journée de Premier League. Auteur d'une saison époustouflante avec notamment 17 buts et 11 passes décisives, Mahrez a fini par attirer les convoitises de plusieurs clubs européens à l'image du FC Barcelone, Arsenal, ou encore le Paris SG. Sous contrat jusqu'en 2019, le joueur algérien devrait, sauf revirement de situation, rester à Leicester qui prendra part la saison prochaine à la Ligue des champions. Le vice-président thaïlandais du club Aiyawatt Srivaddhanaprabha était le premier à annoncer l'éventualité de voir Mahrez prolonger son aventure avec les Foxes. «Je veux que les joueurs savourent ce moment et ne s'occupent pas de

leurs contrats. Ce sont de bons garçons et ils comprennent. Même Mahrez, je lui ai demandé : es-tu préoccupé ? Il a répondu : non, non, je veux rester. Voilà ce qu'il veut, il veut rester», a-t-il confié. Toutefois, l'agent de Mahrez, Kamel Bengougam a semé le doute sur l'avenir de son joueur en déclarant qu'il y avait 50% de chances pour qu'il quitte le club cet été. «A son âge, si l'opportunité de jouer pour une grande équipe se présente, nous devrions la considérer. Je dirais qu'à ce stade, les probabilités qu'il reste ou qu'il parte sont de 50/50», a-t-il déclaré.

8^e but de la saison pour Ghezzal, le 2^e pour Boudebouz

L'attaquant international algérien de l'Olympique lyonnais Rachid Ghezzal a signé samedi soir son 8^e but de la saison lors du large succès décroché à domicile face à l'AS Monaco (6-1) comptant pour la 37^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Le joueur algérien a ouvert le bal dès la 3^e minute de jeu, profitant d'une remise en profondeur de Lacazette. Ce dernier s'est illustré en inscrivant un triplé, alors que Yanga-Mbiwa a été l'auteur d'un doublé. Ghezzal s'est également distingué par une passe décisive sur l'action du 3^e but de l'OL. Grâce à cette victoire, le club rhodanien conforte sa 2^e

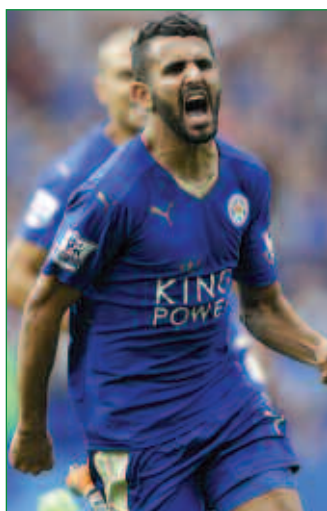


Photo : DR

place au classement et assure ainsi une place qualificative directe à la prochaine édition de la Ligue des champions, à une journée de l'épilogue. Du côté de Montpellier, le milieu international algérien Riyad Boudebouz a marqué son deuxième but de la saison lors du succès à domicile face à Rennes (2-0). A la 70^e minute de jeu, Boudebouz s'est trouvé à l'entrée de la surface grâce au bon centre en retrait de Deplagne. L'Algérien bat le gardien de but rennais Costil d'un tir croisé du gauche. En matière de passes décisives, Boudebouz pointe à la 2^e place des meilleurs passeurs avec 12 offrandes, accusant un retard d'une seule unité de l'attaquant suédois du Paris SG Zlatan Ibrahimovic qui

en compte 13. L'autre international algérien de Montpellier, Ramy Bensebaïni, a été encore une fois écarté de la liste des 18 joueurs convoqués.

Ghezzal dans l'équipe-type de la 37^e journée

L'ailier international algérien de l'Olympique lyonnais Rachid Ghezzal figure dans l'équipe-type de la 37^e journée du championnat de Ligue 1 française de football, dévoilée hier par le quotidien *L'Equipe*. Crédité d'une note de 8/10, Ghezzal a contribué au large succès de Lyon samedi soir face à l'AS Monaco (6-1), en marquant son 8^e but de la saison puis en se mettant en évidence avec une passe décisive sur l'action du 3^e but du club rhodanien. Grâce à cette victoire, l'OL conforte sa 2^e place au classement et assure ainsi une place qualificative directe à la prochaine édition de la Ligue des champions, à une journée de l'épilogue. Les performances enchaînées par Ghezzal, notamment lors de la seconde partie de la saison, lui ont valu d'être nommé pour le Prix Marc-Vivien Foé 2016, décerné conjointement par RFI et France 24 au meilleur joueur africain de Ligue 1 française. Ghezzal est en concurrence avec le Sénégalais Cheikh N'Doye (SCO Angers) et le Marocain Sofiane Boufal (Lille OSC).

COUPE D'ALGÉRIE (FINALES DES U18 ET DES U20)

Le MCEE et l'ASMO sacrés

Le MC El-Eulma a remporté la Coupe d'Algérie des moins de 18 ans (U18) grâce à sa victoire contre l'USM Alger aux TAB 4-2, temps réglementaire (0-0), en finale disputée samedi au stade Bounaâma-Djilali de Boumerdès. De son côté, l'ASM Oran a remporté la Coupe d'Algérie des moins de 20 ans (U20) de football, en battant la JS Saoura aux TAB 3-2, temps réglementaire (2-2) en finale disputée samedi au stade Bounaâma-Djilali de Boumerdès.

Résultats

Samedi 7 mai 2016

U18 garçons : USM Alger-MC El-Eulma 0-0 (MCEE vainqueur aux TAB 4-2)

U20 garçons : JS Saoura-ASM Oran 2-2 (ASMO vainqueur aux TAB 3-2)

Déjà joués

Finale masculines

Vendredi 29 avril 2016

U16 : USM Blida- ASM Oran 1-1 (victoire de l'ASMO aux tab)

U21 : Amel Bou-Saâda-JS Saoura 0-4

Finale féminines

Samedi 30 avril 2016

U17 : FC Constantine-CFF Akbou 0-0 (victoire CFKA aux tab)

U20 : Affak Relizane-CFF Akbou 1-2

Seniors : FC Constantine-Affak Relizane 1-2

LE DOSSIER TRANCHÉ AUJOURD'HUI PAR LE TAS DE LAUSANNE

L'heure de vérité pour Platini

● **L'avenir politique de Michel Platini est entre les mains du Tribunal arbitral du sport (TAS), qui doit rendre ce matin (10h à Alger) une décision sur sa suspension de six ans infligée par la Fifa, le Français espérant retrouver son costume de président de l'UEFA à un mois de l'Euro-2016.**

La fin du feuilleton approche pour l'ancien n°10 et capitaine des Bleus. Premier cas de figure, la plus haute juridiction sportive, annule sa sanction et il pourra donner le coup d'envoi du Championnat d'Europe, qui débute le 10 juin en France. Dans le cas contraire, «l'histoire est finie», comme il l'a lui-même lâché le 29 avril après son audition de huit heures par le trio d'arbitres chargé de trancher son cas. Platini aurait alors tout perdu, lui qui a déjà dû renoncer à la présidence de la Fifa, laissant la voie libre à son n°2 Gianni Infantino, devenu le nouveau patron de la Fédération internationale. Au cœur de la procédure : un paiement de 1,8 million d'euros reçus en 2011 de la Fifa pour rémunérer un travail de conseiller de Joseph Blatter, alors président, achevé en 2002 sans contrat écrit. Une affaire révélée en septembre dernier sur la lancée du vaste scandale de corruption qui ébranle l'instance mondiale et a précipité la chute des deux hommes les plus puissants de la planète football.

Platini «encore plus optimiste»

Platini et Blatter ont toujours affirmé qu'il s'agissait d'un solde de tout compte sur la base d'un contrat oral, engagement reconnu en Suisse. Un argument qui n'avait pas convaincu la justice interne de la Fifa qui a suspendu le 21 décembre les deux hommes de toute activité liée au football durant 8 ans, les jugeant coupables «d'abus de position», de «conflit d'intérêts» et de «gestion déloyale». Une punition ramenée à six ans en appel. Outre la justice sportive, Blatter est mis en examen en Suisse pour ce paiement (et pour un contrat de droits TV présumé très en-dessous des prix du marché au détriment de la Fifa). Platini, lui, a été entendu comme témoin assisté. «J'ai dit que comme devant le but, j'essaie d'être précis, net et concis. Donc j'ai travaillé, j'ai fait une facture, j'ai suivi les directives de la Fifa, j'ai reçu l'argent et j'ai payé mes impôts», avait expliqué Platini après son passage devant le TAS, se disant «encore plus optimiste». Blatter, cité comme témoin par la Fédération internationale, a «exactement confirmé» cela, avait assuré le Français.

Enjeu capital pour l'UEFA

Au-delà du cas personnel de Platini, l'enjeu est aussi capital pour l'UEFA qui peut difficilement débiter l'Euro, sa compétition-

reine, sans chef à son bord. Confrontée à une terrible vacance du pouvoir, l'institution européenne attend donc avec impatience de connaître le sort qui sera réservé à son président suspendu avant de prendre une décision définitive le 18 mai, comme l'a décidé son Comité exécutif, le 3 mai à Budapest. «Soit nous acterons le retour de Michel Platini, soit nous aurons une discussion sur la situation à la présidence et nous discuterons de l'étape suivante», a exposé Theodore Theodoridis, secrétaire général par intérim de l'UEFA depuis l'élection de Gianni Infantino à la tête de la Fifa. Dans l'attente du verdict du TAS, la Confédération européenne n'a pas nommé formellement de président par intérim. L'Espagnol Angel Maria Villar, en tant que vice-président senior, prend la parole dans les grandes occasions, comme à Budapest, assisté par Theodore Theodoridis. Si Platini échouait devant le TAS, l'élection d'un nouveau président pourrait en théorie être organisée en urgence, sans le délai de trois mois de campagne électorale prévu par les statuts. «Nous pouvons réduire ce délai à deux voire à un mois mais cela ne veut pas dire que nous le ferons, attendons le verdict du TAS», a précisé Alasdair Bell, directeur juridique de l'UEFA.

BASKET-BALL : TOURNOI PLAY-OFF DE LA SUPERDIVISION A

Vers un duel CRBDB-GSP

Le championnat national de basket-ball de la Superdivision A entame sa dernière ligne droite avant le tournoi final pour le titre du champion d'Algérie avec les 2^{es} play-offs disputés le week-end dernier à Dar El-Beïda pour le titre et à Staouéli pour les matchs de classement. Ainsi, pour la course au titre du champion d'Algérie, l'on se dirige vers un duel GS Pétrolier-CRB Dar El-Beïda, avec un avantage pour ce dernier qui a pris le dessus sur les Pétroliers (71-68) vendredi. Le Chabab de Dar El-Beïda occupe ainsi la première place provisoirement en attendant les tournois retours prévus à la salle d'Hydra les 19/20 et 21 mai courant. Dans la seconde partie des play-offs, celui des tournois pour le classement, le NA Hussein-Dey, qui a raté de peu sa qualification pour le tournoi et le titre, prend la cinquième place devant le NB Staouéli à la faveur de ses trois victoires du week-end. Dans ce classement, c'est la formation de l'OMS Miliana, entraînée par l'ancien sélectionneur national, Ahmed Loubachria, qui ferme la marche du classement après trois défaites, respectivement face au NAHD, l'OB et le NBS.

Trois prétendantes chez les dames

Chez les dames, à l'issue des deux premières journées des play-offs disputées à la salle du Caroubier, trois équipes se partagent la première place à savoir le GS Pétrolier, l'OC Alger et le HD Marine. Ces dernières ont, chacune, remporté deux victoires, en attendant les deux dernières journées programmées pour les 12/13 et 14 mai à Hydra. A l'issue de ces quatre journées, les deux premières formations du classement disputeront le tournoi des as en aller-retour. La première manche (aller) aura lieu chez le 2^e du classement le 24 mai alors que le retour se jouera chez le premier le 27 du même mois avec une belle manche le lendemain, soit le 28 mai. Par ailleurs, la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) annonce les finales de la Coupe d'Algérie, toutes catégories, pour les 3 et 4 juin prochain.

Ahmed Ammour

Tournoi pour le titre

1 ^{re} journée		
GS Pétrolier-IRBB Bou-Arréridj	86-54	
CRB Dar El-Beïda-US Sétif	70-69	
2 ^e journée		
IRBB Bou-Arréridj-US Sétif	69-74	
GS Pétrolier-CRB Dar El-Beïda	68-71	
3 ^e journée		
US Sétif-GS Pétrolier	73-81	
CRB Dar El-Beïda-IRBB Bou-Arréridj	72-59	

Classement

	Pts	J	Dif.
1- CRB Dar El-Beïda	6	3	+17
2- GS Pétrolier	5	3	+29
3- US Sétif	4	3	-04
4- IRBB Bou-Arréridj	3	3	-50

Tournoi de classement de la 5^e à la 8^e place

1 ^{re} journée		
NB Staouéli-O Batna	102-93	
NA Hussein-Dey-OMS Miliana	85-60	
2 ^e journée		
OMS Miliana-O Batna	80-93	
NA Hussein-Dey-NB Staouéli	83-73	
3 ^e journée		
NB Staouéli-OMS Miliana	89-77	
O Batna-NA Hussein-Dey	62-87	

Classement

	Pts	J	Dif.
5- NA Hussein-Dey	6	3	+60
6- NB Staouéli	5	3	+11
7- O Batna	4	3	-21
8- OMS Miliana	3	3	-50

Division nationale dames (1^{er} tournoi play-off)

1 ^{re} journée		
MT Saïda-JF Kouba	67-39	
USA Batna-GS Pétrolier	37-88	
OC Alger-HD Marines	58-70	
2 ^e journée		
GS Pétrolier-JF Kouba	97-34	
MT Saïda-OC Alger	61-36	
HDM.bat-USAB forfait		

ÉQUITATION :
CONCOURS
INTERNATIONAL
D'ENDURANCE
2 ÉTOILES À TIARET

Le cavalier
Rabie
Mohamed
remporte
l'épreuve
du 120 km



● Le cavalier Rabie Mohamed du club équestre «Emir-Abdelkader» de Tiaret, montant «Mayor», a décroché la première place du Concours international d'endurance deux étoiles, disputé samedi à Tiaret sur une distance de 120 km.

Le cavalier Rabie a arraché la première place devant son coéquipier Yamouni Ahmed enfourchant «Luren». Six cavaliers et chevaux se sont qualifiés pour le concours international 160 km trois étoiles, prévu en novembre prochain, après avoir respecté les critères vétérinaires et la vitesse moyenne de l'épreuve, lors de ce concours international d'endurance deux étoiles.

Treize cavaliers, âgés de 14 ans et plus, et chevaux âgés de quatre ans et plus ont pris part à ce Concours international d'endurance deux étoiles, issus des clubs de Alger, Blida, Aïn Defla, Mostaganem et Tiaret. Cette compétition d'une journée, organisée par le club équestre Emir Abdelkader de Tiaret, en collaboration avec la fédération algérienne sous l'égide de la Fédération internationale de sport équestre. Quatre contrôles vétérinaires ont été effectués, le long du parcours. Les vétérinaires ont décidé d'exclure certains chevaux non aptes à poursuivre la course. C'est le cas notamment de sept chevaux souffrant de boiterie et de fatigue constatée par un rythme cardiaque supérieur à 64 battements par minute au bout du temps réglementaire de 20 secondes après l'arrivée. Le niveau technique de la compétition a été jugé «appréciable» par le directeur du concours, Safi Belkacem. A noter la bonne organisation qui a marqué cet événement sportif tout au long de son déroulement, officier par les juges vétérinaires, le Français Michel Taillon et le Tunisien Bensalah Akram, désignés par la Fédération internationale de sport équestre qui ont veillé au bon déroulement de cette épreuve. Les raids équestres d'endurance sont des épreuves au chronomètre sur un itinéraire imposé. Ils mettent en valeur les qualités de résistance du cheval et la capacité du cavalier à respecter sa monture.

● Les quatre derniers judokas algériens engagés au grand chelem de Baku (Azerbaïdjan) ont connu la défaite, hier, lors de leur entrée en lice.

Il s'agit de Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) éliminé au 2^e tour suite à sa défaite hier contre le Brésilien David Moura. Versé dans la Poule A de ce tournoi international, organisé du 6 au 8 mai dans la capitale azérie, Tayeb a remporté son premier combat contre l'Égyptien Islam El-Shehaby, avant de s'incliner au tour suivant contre le Brésilien. Les trois derniers judokas algériens engagés dans ce tournoi, en l'occurrence Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) ont connu le même sort. Versé dans la Poule B, Benamadi a été exempté du premier tour. Pour son premier combat, il a battu l'Australien Sebastian Temesi par ippon avant de s'incliner devant l'Allemand Marc Odenthal sur deux pénalités. Idem pour Bouyacoub (poule D),



dans la catégorie des moins de 100 kg, ayant sorti le Russe Niaz Bilalov lors de son premier combat sur pénalités (1-2) et qui a perdu sur ippon lors du second combat, face au Brésilien Rafael Buzacarini. Bouyacoub avait un avantage certain (3 shido adressés à son vis-à-vis) avant la fati-

dique action du Brésilien intervenue après 3'36".

L'Algérienne Sonia Asselah (poule B), opposée lors du tour préliminaire à la Française, Emilie Andeol, a subi un Ippon après 3'33" et ce, après avoir concédé auparavant un yuko et 3 shido. La Fédération algérienne de judo

(FAJ) a engagé six judokas dans ce tournoi (4 messieurs et 2 dames). Houd Zourdani (-66 kg) et Ratiba Tariket (-57 kg) étaient les premiers à entrer en compétition. Ils ont été éliminés dès le premier tour, suite à leur défaite vendredi, respectivement contre le Saoudien Souleïman Hamad et la Serbe Jovana Rogic. Un total de 519 judokas (329 messieurs et 190 dames), de 82 pays, participent à ce tournoi du Grand Chelem.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INDIVIDUEL (SENIORS)

Le GS Pétrolier domine
la compétition

● Les judokas du GS Pétrolier ont dominé les épreuves du championnat d'Algérie individuel seniors, disputées vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en s'adjugeant un total de 8 médailles d'or, 5 chez les dames et 3 en messieurs.

Lors de la deuxième journée de compétition consacrée aux poids légers, disputée samedi, le GS Pétrolier a décroché 3 titres en messieurs grâce à Wail Ezzine (-66 kg), Fethi Norine (-73 kg), et Nadjib Temmar (open), alors que chez les dames, les médailles d'or sont revenues à Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), et Amina Temmar (open).

Les deux autres catégories de poids disputées lors de cette deuxième journée de competi-

tion, ont été remportées par Hadjer Mecrem de l'USM Alger (-48 kg), et Mohamed Rebahi de l'AS Sûreté nationale (-60 kg).

Le manager général de la section judo du GS Pétrolier, Salim Boutebcha, s'est félicité des «excellents» résultats obtenus par ses judokas, malgré l'absence de plusieurs athlètes retenus pour les qualifications olympiques, ou pour blessures. «Nous avons réussi à atteindre nos objectifs en décrochant un total de 8 médailles d'or lors de ce championnat d'Algérie. Je pense que nos athlètes ont réalisé une belle performance en dominant la compétition malgré l'absence de plusieurs judokas», a déclaré Boutebcha. «Maintenant, il nous reste un dernier objectif à atteindre cette saison. C'est la coupe d'Algérie par équipes que nous allons

jouer pour gagner», a-t-il ajouté. De son côté, le directeur technique national de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Samir Sebaâ, a souligné la domination des clubs d'Alger lors de cette compétition, et l'émergence de nouveaux clubs à l'image du WB Meftah et l'IB Mouzaïa. «Nous avons constaté l'émergence des clubs de la région de Blida et Constantine, qui ont renforcé leurs staffs techniques durant cette saison. Je pense que ces clubs donnent l'exemple, et seront présents lors des prochaines saisons pour défier les meilleurs clubs», a estimé le DTN.

Le championnat d'Algérie individuel seniors de judo (messieurs et dames) a enregistré la participation de 180 judokas, 134 messieurs et 36 dames, représentant huit Ligues de wilaya.

ATHLÉTISME

Le 12^e Challenge des Aurès
les 13 et 14 mai à Batna

● Le Challenge des Aurès, l'une des plus anciennes compétitions d'athlétisme en Algérie, dans sa 12^e édition, se déroulera les 13 et 14 mai à Batna.

Cette édition propose des épreuves variées allant de la vitesse aux courses de fond et de demi-fond, en passant par des concours (lancers, sauts) qui seront disputés durant deux (2) jours au complexe du 1^{er} Novembre de Batna, avec la participation d'athlètes représentant, outre l'élite nationale, le Maroc et la Tunisie. Le traditionnel «relais d'argent», ouvert à tous les top-

runners et aux férus des deux sexes de la course à pied, sera disputé en nocturne à travers les principaux boulevards de la capitale des Aurès, selon le président de la ligue de wilaya d'athlétisme, M. Kamel Khelil. Le challenge des Aurès, un événement sportif qui prend, d'année en année, de l'envergure, figure aujourd'hui parmi les rendez-vous athlétiques les plus sollicités. Cette 12^e édition bénéficiera d'un soutien financier «appréciable», ce qui a pour effet de booster les ambitions des organisateurs qui comptent aligner à

partir du 13 mai prochain, pas moins de 800 concurrents des deux sexes et de tous les niveaux, soit plusieurs sportifs de plus par rapport aux précédentes éditions (650 concurrents en 2015). Le Challenge des Aurès, créé en 1910, organisé durant la période coloniale à l'occasion de la fête chrétienne de la Pentecôte, avait alors pour nom «Challenge de l'ASB» Association sportive de Batna club organisateur. Il fut réédité 36 fois jusqu'en 1955, date à laquelle il eut lieu pour la dernière fois, pour reprendre en 1968.

LUTTE :
CHAMPIONNAT
NATIONAL (MINIMES)

Domination
des lutteurs
de la Ligue
d'Alger

Les athlètes de la Ligue d'Alger ont survolé les épreuves du championnat national de lutte (minimes), organisées vendredi et samedi à la salle omnisports d'Essenia à Oran. Organisée par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), cette compétition a vu la participation de 215 lutteurs (105 en lutte gréco-romaine et 110 en lutte libre), représentant 39 clubs de 11 ligues de wilayas. Les lutteurs de la Ligue d'Alger ont dominé les épreuves de la lutte gréco-romaine en décrochant 194 points devant ceux d'Annaba (137 pts) et de Bordj Bou Arreridj (70 pts). En lutte libre, les athlètes de la Ligue d'Alger se sont également distingués en totalisant 178 points devant les Ligues d'Annaba (105 pts) et d'Oran (93 pts) Selon les représentants de la Fédération algérienne des luttes associées, tous les moyens humains et financiers ont été mis en place pour la réussite de cette compétition qui a vu une participation record. Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

LE FOOTBALL PROFESSIONNEL EN ALGÉRIE

Un professionnalisme de façade

«Il y a dans la plénitude du geste sportif réussi un instant de divinité»

(T. Maulnier)

Partie intégrante de la culture de personnes d'âges divers, le phénomène social football professionnel, comme modèle de la pratique sportive de haut niveau, comme genre particulier d'affrontement collectif soigneusement codifié par des lois, et comme forme particulière d'expression culturelle, ne cesse de se dégrader en Algérie. L'éclat extérieur dans lequel il vit dissimule mal toutes les tensions et les contradictions qui le traversent. Affecté de manière chronique par la tricherie, la corruption, le dopage et la violence, il donne lieu à une culture sportive

C'est un football professionnel «vague» et «leurrant», qui ne véhicule plus les véritables vertus du sport : la morale de l'effort, l'esprit de sacrifice, la solidarité, le sens de la collectivité, la tolérance, le respect de la règle, etc. Dans son organisation actuelle, il symbolise l'esprit d'une culture sportive décadente, dans un système des sports décadent.

déviante, d'expression violente. Favorisant la résurgence de comportements archaïques, habituellement refoulés, il nous renseigne sur l'aire culturelle qui le produit, le type de société qui l'investit et les valeurs qui façonnent une communauté. Comme phénomène social spécifique, il met en évidence les maux majeurs d'une société en proie à des dysfonctionnements permanents et multiples.

Le pouvoir de rayonnement et de mobilisation qu'il suscite week-end après week-end dans toutes les couches de la population a comme disparu. Il ne constitue plus ces moments chauds de la vie sociale, c'est-à-dire ces petits liens de sociabilité de proximité, qui créent une passion commune et façonnent les identités. Les valeurs et les normes de conduite, qu'il est censé véhiculer, n'arrivent plus à discipliner moralement les supporters.

Les champions, proposés à notre admiration, ne sont plus les symboles de l'excellence sociale et morale. Ils ne représentent plus un puissant repère identificatoire, un précieux stimulant, un modèle d'action, un exemple de réussite, capable d'enthousiasmer la jeunesse algérienne d'aujourd'hui. Ce sont de simples sportifs se vendant au plus offrant, qui ne jouent plus pour un groupe, une collectivité, une communauté, mais pour une marque, un sponsor, un patron. «La soif du profit individuel aurait remplacé l'amour du maillot.» Aussi est-il devenu nécessaire pour les responsables du système sportif de déceler les causes, qui expliquent une telle dégradation du football en Algérie, et de s'interroger sur la pertinence des catégories et des instruments d'analyse qu'il faut poser sur ce phénomène social. Car, ce qui est avant tout mis en cause, ici, c'est bien la tendance qui consiste à attribuer au football algérien une portée sociale et culturelle, qu'il a perdue, et qu'il ne joue plus. Certes, les apparences subsistent, mais toute conviction a disparu. Géré par des responsables qui n'ont aucune attache traditionnelle avec le sport, le football professionnel algérien a conduit au fétichisme, à la superstition et à l'idolâtrie. Il ne participe à aucun progrès sociétal. Simple «politique d'encadrement pulsionnel des

foules», il est devenu, au sens que lui donnent certains sociologues, un sport de l'aliénation des consciences, un moyen de détourner les masses d'une vision claire des grands problèmes de l'existence individuelle et collective ; c'est-à-dire, un puissant narcotique, une drogue : un nouvel opium du peuple, qui favorise l'abrutissement intellectuel et la passivité politique. C'est un semblant de football professionnel destiné à distraire une peuplade surexcitée, querelleuse et vindicative, qui ne veut pas rester tranquille.

Fonctionnant dans la plus étrange et la plus complaisante anarchie, avec des règles et des valeurs dévoyées et perverses, il a fait disparaître des grands clubs des êtres de légende et l'envie d'être ensemble. C'est un football professionnel

«vague» et «leurrant», qui ne véhicule plus les véritables vertus du sport : la morale de l'effort, l'esprit de sacrifice, la solidarité, le sens de la collectivité, la tolérance, le respect de la règle, etc. Dans son organisation actuelle, il symbolise l'esprit d'une culture sportive décadente, dans un système des sports décadent. Depuis son avènement, beaucoup de gens «d'en bas» et «d'en haut» évitent de se rendre au stade, ils restent chez eux tous les week-ends devant la télévision pour regarder le match : «... chacun dans sa classe et son alvéole, sa classe sociale, puis sa classe de médicaments» (P. Yonnet).

Aujourd'hui, la plupart des dirigeants considèrent le club de football professionnel comme leur propriété privée, leur domaine, leur région, leur monde, leur «Reich». Ils passent leur temps à bavarder de «leur club», pour ne presque rien dire ou, en gros, pour dire toujours la même chose : démissionner pour rester. En rupture totale avec le monde qui les entoure, ce sont des dirigeants qui ne tiennent compte d'aucune loi, et qui utilisent le club de football professionnel pour en tirer des profits politiques et matériels ; pour se fabriquer une identité sociale monstrueuse qui les rend «uniques». Des dirigeants, qui préfèrent gagner sans honneur que perdre noblement. Cette manière d'envisager le football professionnel est un signe de pourrissement du mouvement sportif national, en tant que système des sports.

Un mouvement sportif national délabré et en pleine dérive, qui continue encore de mimer (le mimétisme conduit à une certaine déculturation) pour éviter la peine d'éduquer, de former et d'inventer. Le football professionnel algérien est devenu «une composante du monde des affaires» : il ne peut être compris dans toute sa complexité, que si on le replace dans le contexte social dans lequel il s'inscrit. De ce point de vue, on ne peut sous-estimer le rôle que jouent les mentalités, les croyances provenant des horizons les plus divers, les fictions idéologiques, les représentations sociales et les idées reçues, voire les magies dans le fonctionnement et la gestion du football professionnel algérien.

Le club de football professionnel : un modèle et un emblème de la société de performance

A partir des années 2010, on assiste à l'instauration du professionnalisme dans le football et, plus globalement, à la professionnalisation du sport, c'est-à-dire à la transformation du spectacle sportif en une pratique sociale de spectacularisation. L'objectif, clairement affiché, est de transformer le club de football amateur en une entreprise performante, qui organise des compétitions de haut niveau de façon ultime et permanente. La modernité sportive est pensée, ici, comme le remplacement mécanique d'une structure traditionnelle (le club amateur) par une organisation nouvelle (le club professionnel) dans laquelle vont s'impliquer de façon plus ou moins active des agents du changement (les professionnels). Il s'agit, en fait, de construire un club de football spécialisé dans le spectacle sportif, possédé par des propriétaires privés, qui sont là pour servir, en même temps que leurs intérêts, ceux du club (de l'entreprise) qu'ils ont investi. Forme nouvelle de mobilisation collective, le club de football professionnel ne se décréte pas, mais s'édifie lentement au fil des décennies et au rythme de renouvellement de générations. Valorisant le travail d'équipe, la division des tâches et la planification collective, son insertion dans le tissu social et économique s'avère être un processus lent et complexe.

Dans les pays en voie de développement, le club de football professionnel doit jouer un rôle d'éducation et de formation pour développer des modes d'intégration de l'innovation de la technologie du sport, qui lui sont spécifiques. Pour ce faire, il a besoin d'une gouvernance à «mains multiples», qui repose sur des «compétences spécifiques», c'est-à-dire sur des «savoir-faire» pointus et variés. La formalisation des «compétences spécifiques» et la «formation» constituent des actes essentiels dans le processus d'édification du club de football professionnel. Dans cette perspective, on s'aperçoit que la pénétration récente de la professionnalisation n'a pas poussé les responsables à mettre en place un «modèle de développement du football professionnel», qui tracerait clairement le parcours du «footballeur professionnel algérien». Un modèle de développement,

Il faut donc ramener le football algérien à son «épreuve de grandeur», c'est-à-dire à ses fonctions spécifiques d'éducation, de formation et de socialisation. Car, une vie de footballeur professionnel est double : elle est faite certes d'exercices et d'entraînements, mais aussi d'éducation et de culture.

qui doit chercher à améliorer son organisation et ses performances à travers des «centres de formation d'excellence» intégrés aux clubs.

En effet, c'est dans ces «centres de formation d'excellence» (écoles de sport, académies, etc.), que l'on peut pratiquer une pédagogie différenciée, celle qui crée des situations d'apprentissage adaptées pour les jeunes talents, en prenant en compte leurs différences sociales, cognitives, psychoaffectives, motrices, etc.

Au sein de ces établissements de formation, destinés à fabriquer les joueurs de demain, on doit pouvoir distinguer ce qui est local ou singulier (le local produit de la différence et de la singularité) et ce qui est universel dans le processus d'apprentissage

Par Belkacem Lalaoui

ge des gestes techniques. La synthèse des deux modèles (le local et l'universel), ou plus exactement leur dialogue, doit aboutir à élaborer une méthode d'entraînement particulière pour les jeunes talents, à créer un style de jeu spécifique et à édifier une «école de football» qui puisse prendre en compte l'inventivité et la créativité du joueur de football professionnel algérien. Ce sont là les trois ressorts de base, parmi d'autres facteurs multiples et complexes, nécessaires à toute réussite dans le football moderne. Aujourd'hui, il existe une multitude de modèles de «centres de formation d'excellence» : allemand, français, anglais, italien, espagnol, etc. Tous ces «centres de formation d'excellence» s'appliquent à mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse de détection et de sélection à différents niveaux (local, régional, national), et ce, afin de repérer et de retenir les jeunes talents à haut potentiel, dès le début de leur carrière. Ces centres sont en principe dotés d'un système d'évaluation performant, qui nécessite la mise en place d'une équipe composée de médecins, physiologistes, psychologues, informaticiens, etc.

Une équipe pluridisciplinaire, qui a pour tâche d'aider les entraîneurs à améliorer leurs connaissances scientifiques, portant principalement sur les méthodes d'entraînement sportif modernes. C'est ainsi, que l'entraînement des jeunes talents doit être accompagné d'une formation psychologique, qui réponde aux exigences du sport de haut niveau. Dans ce volet sensible de la formation, des psychologues du sport soulignent, dans leurs études, que si un athlète est incapable de «contrôler ses émotions» ou encore de «mentaliser ses sensations», il est prédisposé à l'échec, et cela quel que soit le sport. Le football professionnel algérien pose, aujourd'hui, un certain nombre de problèmes psychologiques spécifiques, qui ne sont pas pris en charge dans la formation du joueur. Comme on peut le constater, le statut d'athlète ne s'acquiert pas dès la naissance, mais se conquiert par des efforts assidus, une discipline et une éthique. «Il faut y faire ses preuves : c'est une expérience rare dans une société dans laquelle celui qui est bien né est né tout fait» (Da Matta).

Finalement, la transformation des clubs de football professionnel algériens en entreprises économiques donne à voir deux choses. En premier lieu, on observe le non-respect flagrant en matière de normes dans le domaine de la détection, de la sélection et de la formation.

En second lieu, on assiste à un sentiment de dépossession qu'éprouvent les supporters, en les éloignant des formes de participation auxquelles ils aspirent. Il faut donc ramener le football algérien à son «épreuve de grandeur», c'est-à-dire à ses fonctions spécifiques d'éducation, de formation et de socialisation. Car, une vie de footballeur professionnel est double : elle est faite certes d'exercices et d'entraînements, mais aussi d'éducation et de culture.

Le club de football professionnel : un foyer de progrès social et culturel

Pour réussir sa vocation sociale et culturelle, le club de football professionnel doit être un élément et un emblème de la culture populaire par excellence, dans le sens que lui donne le philosophe Y. Vargas ; autrement dit, une culture qui noue entre les hommes des ententes et des complicités : «une culture qui soude les hommes». En effet, le club de football professionnel comme moyen d'affirmation de l'identité sociale, comme expression de différents styles de supporterisme et comme composante de la mémoire collective, doit jouer un rôle fondamental dans la construction des liens sociaux.

Dans la plupart des pays développés ou sous-développés, le club de football professionnel a toujours eu en charge les grands idéaux de la société : élever le niveau sportif, renforcer le fair-play, affermir le sentiment d'identité nationale, adoucir les mœurs, améliorer la morale de la nation, etc. Par la puissance de la mobilisation émotionnelle qu'il dégage, le club de football professionnel est souvent associé et présenté comme le principal symbole de la ville, de la région, du pays.

Dans l'imaginaire populaire, il engage toujours l'image d'une morale héroïque de l'honneur d'une communauté. Il est perçu comme une institution, qui fait émerger l'idéal de l'athlète exceptionnel (le héros) : un homme qui se distingue du reste des hommes, quelqu'un qui combat pour incarner dans sa conduite un certain idéal, une certaine qualité de l'existence, un code contraignant de conduite et d'honneur. Un homme reconnu par la société comme étant son image et son modèle. Un homme de prouesse capable d'influer massivement sur les comportements des jeunes en quête d'identité et d'identification.

De ce point de vue, il ne faut pas oublier qu'à l'époque classique (c'est-à-dire avant la mise en place du professionnalisme), le club de football amateur faisait partie déjà, faut-il le rappeler, des institutions de base de la communauté comme la famille, l'école, l'association de quartier, etc. Modelé par une constellation de valeurs à forte teneur consensuelle (la générosité, la loyauté, la vaillance, le courage, la solidarité, l'honneur, la honte, etc.), il offrait un espace ouvert plein de liberté et de fraternité vers lequel convergeaient des adhésions volontaires, des formes de participation et d'implication citoyennes plus ou moins fortes. Par les rapports qu'il nourrissait avec son environnement, le club de football amateur jouait un rôle phare dans la constitution du lien social (l'échange, la coopération, la solidarité, etc.). Il accompagnait et soutenait le développement d'une culture civique. Il faisait fonctionner «les valeurs politiques de la démocratie dans la quotidienneté» (A. Ehrenberg).

C'était un principal lieu de la cité, où l'on venait pour multiplier et perfectionner l'héritage sportif ; un lieu de rencontre et de reconnaissance où chaque génération passait à une autre, d'une manière concertée et organisée, la science de ses gestes sportifs : l'art de jouer au foot.

Par la turbulence festive qu'il procurait, il assumait la fonction de remettre périodiquement à neuf la communauté, en lui insufflant de la vigueur et de la joie. Il participait à égayer la vie des gens, à les rendre plus humains. Aujourd'hui, le caractère festif du club de football professionnel algérien a disparu. En s'éloignant de ses véritables fonctions sociales et culturelles, le club de football professionnel est devenu une coquille vide : un simple décor. Il n'exerce plus les nobles fonctions pour lesquelles il a été créé. Pour des raisons obscures, il s'est transformé en un simple instrument politique : il s'est caporalisé.

Les matches de football sont de véritables «règlements de comptes», à peine déguisés. Ils tendent à perpétuer les haines et les vengeances sans fin, dans leur dimension la plus tragique, entre des groupes de jeunes supporters de différentes localités.

Or, l'expérience de par le monde nous montre que lorsque le club de football professionnel est utilisé à des fins d'instrumentalisation idéologique mystificatrice, il ne produit que du mécontentement, de la rancœur, de l'hostilité, de la haine, de la vengeance et de la violence. Car «jamais aucun régime ne s'est instauré, ni n'a perduré ni n'a été prolongé par le fait du sport, par l'utilisation ou l'abus du sport. Jamais l'Histoire n'a été modifiée par l'histoire du sport, par une manifestation sportive. Le sport ne fait pas l'histoire : il ne fait que l'histoire du sport...» (P. Yonnet).

Finalement, on constate que lorsque le club de football professionnel ne remplit pas convenablement ses fonctions sociales et culturelles, il verse mécaniquement vers une production plus immédiate de la violence. Il instaure l'esprit guerrier en temps de paix.

Le club de football professionnel algérien : une institution qui produit de la violence en excès

Depuis sa professionnalisation, le football des clubs algériens a généré une culture du supporterisme extrémiste accompagnée de comportements transgressifs, qualifiés de «barbares». Cette forme de violence dionysiaque, inhérente au football professionnel, ne peut être en aucun cas associée de manière univoque à une causalité particulière. Elle est due, pour une grande part, à ce que le football professionnel comme noyau dur de la culture

sportive a été introduit, en Algérie, d'une manière expéditive et de façon brutale : d'un simple coup de pied. Les instances dirigeantes du football algérien n'ont pas fourni un gros effort d'analyse et de pédagogie, pour amener les clubs et les professionnels de ce secteur à adhérer volontairement à ce «modèle sportif» de pratique, destiné à promouvoir la compétition et la performance au sein d'une société en quête de modernisation. D'où un pessimisme chez certains acteurs du mouvement sportif national, qui se demandent comment et pourquoi pareil phénomène vient à se produire subitement dans une société, qui n'est sportive qu'en apparence et où le sport est absent du quartier, de l'école, du lycée et de l'université. D'autres acteurs considèrent tout simplement que le football professionnel est synonyme de corruption, de dopage et de violence : c'est un sport

qui véhicule, disent-ils, une morale de valeur douteuse. En effet, après le dernier grand scandale de la Fifa (version Havelange, Blatter, etc.), on ne peut que constater, avec frayeur, que le monde du football professionnel s'avère être : une mystérieuse et toute-puissante nébuleuse, une gigantesque corporation de la fraude et de la corruption, un monstre souterrain effrayant, une sorte de franc-maçonnerie prédatrice dont les membres s'engagent solidairement à vivre de magouilles, de fraudes et de corruption, et dont la règle d'or est l'omerta, la loi du silence. Malheureusement, le football professionnel algérien s'illustre, lui aussi, par cette culture de la magouille, de la fraude, du dopage, de la corruption et de la violence.

Envahi par l'argent, la politique et l'esprit tribal, il est devenu un lieu où les jeunes supporters viennent pour menacer, insulter, injurier et se battre. L'usage de la force aveugle et de la brutalité agressive, dans le football professionnel algérien ne choque plus personne. L'augmentation et la radicalisation de la violence dans différentes rencontres sportives semblent indiquer, qu'il s'agit bien, là, d'un «trait culturel particulier» profond, d'une «structure du comportement» qui fait partie d'un mode de vie, ou encore d'un «archétype» enseveli dans les ténèbres d'un «inconscient collectif», selon l'hypothèse de Jung.

Dans certains clubs, le supporterisme est devenu une affaire sérieuse et radicale, par la violence particulière qu'il met en avant. Les matches de football sont deve-

nus de véritables «règlements de comptes», à peine déguisés. Ils tendent à perpétuer les haines et les vengeances sans fin, dans leur dimension la plus tragique, entre des groupes de jeunes supporters de différentes localités.

Dans la culture algérienne, les matches de football permettent aux jeunes supporters d'exercer et de démontrer avec férocité leur masculinité (leur virilité physique) par les actes les plus téméraires, voire insensés, c'est-à-dire le droit à la vulgarité verbale et gestuelle, aux insultes blessantes, à l'agression immédiate et incontrôlée, à l'affrontement virulent, aux coups et à la bagarre, etc. Pour ces jeunes supporters, la défaite de l'équipe s'exprime toujours en termes d'«impuissance» et de «stérilité», et la victoire en termes de «jouissance». Le match de football professionnel algérien a perdu tous ses caractères rituels, il retourne à ses origines violentes. Même l'arbitre éprouve de la difficulté à faire régner l'ordre et la loi : «Il n'est plus le juge d'application de la règle, c'est un psychologue de plein air, ou encore un habile diplomate qui négocie avec la foule hurlante l'équilibre politique des pénalités» (J. Julliard). On s'aperçoit, en définitive, que dans cette banale histoire «de pieds, de ballon, de buts et d'arbitre», on assiste, en fait, à un déchaînement aveugle des passions, à un retour volontaire vers des modes archaïques d'existence collective : comme une revendication de tribalisme.

Aujourd'hui, chaque club de football professionnel compte ses groupes de jeunes supporters radicaux, qui sont prêts à en découdre avec l'adversaire : l'ennemi. Chaque groupe de jeunes supporters cherche à établir sa loi sur un club. La violence est devenue leur substance, leur identité nouvelle. Edifié sur le culte de la force et de la brutalité agressive, le football professionnel algérien s'est emballé ; il a oublié ses fonctions essentielles, et notamment l'éducation. Renforçant les tensions sociales déjà existantes, il a installé la guerre larvée : la lutte de «tous contre tous». En voulant moderniser le football algérien (le professionnaliser), on l'a livré à la médiocrité et à l'incompétence : on l'a tribalisé. On a encouragé le retour au déchaînement de la nature dans la culture, aux pulsions sauvages, à la haine destructrice, à la vengeance sans fin, à la violence réciproque où domine la loi du talion, et où il ne s'agit plus de triompher mais d'anéantir l'adversaire (l'ennemi) par n'importe quel moyen.

En fin de compte, on a instauré dans une activité humaine d'éducation et de formation l'usage de toutes les violences possibles. Tout est désormais faux dans le football professionnel algérien. A moins de mettre de l'ordre dans ce capharnaüm, nous nous dirigeons droit vers un football professionnel en «tribus», où tout peut arriver.

B. L.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom →

Son prénom ↓

Objectifs →

Atlas ↓

Après

Foncent ↓

Sans le sou

Pays →

Tellure ↑

Baudet ↓

Rets ↓

Néon ↑

Monnaies ↓

Fleuve ↓

Chiffre ↑

Mois ↓

Six à Rome →

Poisson ↑

Cérium ↓

Souple ↓

Choix ↑

Fut apte ↓

Tableau ↓

Durées ↑

Sodium ↓

Train ↑

Accès ↓

Arbre ↑

Possèdent →

Wilaya ↑

Conspuent ↓

Calée ↑

Germanium ↓

Carton ↑

Champ →

Naïf ↓

Pouce ↓

Négation ↑

Nuit ↓

Solution ↓

Y a été formé ↓

Céréale ↑

Blague ↓

Terne ↑

Poisson ↓

Volonté ↑

Pronom ↓

Lac ↑

Allure ↓

Peuple ↑

Hahnium ↓

Lettre ↑

Interjection ↓

Démonstratif →

Obsédé ↑

Possessif ↓

Chlore ↑

Vas ↓

Stations ↑

Audace ↓

Légume ↑

Note ↓

Gère les JO ↓

Savant suédois ↑

Germanium ↓

Arsenic ↑

Feuilles ↓

Hurllement ↓

Equivalent ↓

Drame ↓

Possessif ↑

Chrome ↓

Consonne double ↓

Possédé ↑

Soldat (inv) ↓

Vaut ↑

Compagnie ↓

Police ↓

Promenade ↑

Empereur incendiaire ↓

Nerveux ↑

Allure ↓

Outil ↓

Son club →

Son poste ↓



ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de onze parties d'un piano.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant = «Firme américaine du piano»

N	O	T	A	B	T	E	L	A	V	E	H
D	E	C	H	A	P	P	E	M	E	N	C
T	O	U	C	H	E	P	I	L	O	T	U
R	I	O						T	C	A	
C	B	F						E	L	E	
O	A	F						A	A	T	
R	L	U						T	V	R	
D	D	O	T	E	E	P	A	R	T	I	A
E	W	I	N	E	R	R	A	B	R	E	M
F	E	U	T	R	E	T	E	T	E	D	E

- | | | |
|--------------|--------------------|------------------------|
| 1- TOUCHE | 5- CORDE | 9- BÂTON D'ÉCHAPPEMENT |
| 2- PILOTE | 6- FEUTRE | 10- CLAVIER |
| 3- ATTRAPE | 7- TÊTE DE MARTEAU | 11- BARRE |
| 4- ETOUFFOIR | 8- CHEVALET | |

MOT RESTANT = BALDWIN

LETTRES DE : Pittsburg

1						P							
2						I							
3						T							
4						S							
5						B							
6						U							
7						R							
8						G							
9						H							
10													
11													
12													

- 1- NOM ANCIEN
- 2- EN FAISAIT PARTIE
- 3- PAYS
- 4- VOCATION
- 5- LAC
- 6- GISEMENT
- 7- INDUSTRIE
- 8- FONDATEUR
- 9- VILLE VOISINE
- 10- FLEUVE

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

BURKA-BLASE-SILO
OSAS-UTILISE-LEU
IES-SN-MER-NP-VV
TE-RA-CEP-AGITEE
E-SUCEES-OURS-ER
-EMERGE-RB-ATE-T
MN-LEO-TUERIE-ME
ETALE-GRISES-SAM
RENE-GLANEE-CIRE
VER-CRAIES-LA-IN
ES-E-ANTE-PERMET
I-AGENDA-LIVRER-
LAVANDE-GELEES-C
LIERAS-MEULES-VO
ES-EL-VERRES-PAN
SETS-MACERE-DENT
-EU-TA-HEE-PATIR
FS-PRISES-SONATE

O-USITES-PAR-LEV
ROSIERS-TENTEE-E
M-I-EE-VOSGES-PR
USONS-BEL-LE-LOI
LONG-CAREME-TORT
ENS-BATIRA-LOGEE
RS-DOS-TA-SALE-S
A-SOU-NE-BASE-R
INERTIE-DANS-PUA
TELESCOPE-SOLDER

LIE-SELON-MONT-L
OS-RENE-VERT-TL
U-PARIS-TOME-BEY
ISOLER-CRUE-LIT-
SA-AI-BAIL-CADET
-PRINCIPAUTE-ERE

LETTRES DE RICHMOND

----VIRGINIE--
JAMESRIVER----
-----CIGARE--
-----HETRE---
---CHIMIQUE---
-CAPITOLE-----
-----ANGLAIS--
---NORDISTES--

MOTS FLÉCHÉS

-RAINIER-MONACO-
PAGE-SPORT-OS-SG
RIE-SORTE-EVITER
IL-COLIS-TOILE-A
N-ARRET-NE-CE-SC
CAVITE-----FE-POE
EVE-S-----I-TANK
-ARE-T-----PARTE

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

A crossword puzzle grid with words and arrows. The words are:

- Près de M'sila
- Direction
- Inactive
- Sable
- Se déplace
- Pures
- Lithium
- Condition
- Terre
- Note
- Ecarta
- Néon
- Assagit
- Explosif
- Liaison
- Armée
- Loyaux
- Décodés
- Note
- En l'état
- Salut
- Mesures
- Arme
- A payer
- Société
- Dans la jetée
- Fleuve
- Hurlerment
- Nuit
- Lanthane
- Dans le gosier
- Boîte
- Gronder
- Règle
- Cobalt
- Elément
- Entières
- Refuge
- Couleurs
- Tisser
- Obliger
- Report
- Nickel
- Maintenance
- Arsenic
- Négation
- Préposition
- Diluer
- Eteintes
- Boisson
- Solution
- Adverbe
- Molybdène
- Défie
- Issue
- Posé
- Guide
- Répugnant
- Poisson
- Faiblesse
- Règles
- Fauves
- Chiffra
- Lettre
- Stade à Bologhine
- Bourrer
- Chlore
- Rechnigues
- Eliminerai
- Note
- Gorgée
- Atouts
- Posa
- Inanimés
- Préfixe
- Article
- Forcer
- Rit
- Poissons
- Crack
- Snob
- Pour deux
- Ex-UA
- Décodés
- Calcium
- Unir
- Rigole
- Dévêtus
- Attachée
- Ferme résolution
- Estimation
- Star
- Peintures
- Pures
- Dépôt
- Vante
- Voie céleste
- Obtus
- Capitale
- Tintes
- Institut
- Fils
- Ratés
- Peinera
- Mis
- Nazis
- Banque
- Hideuses
- Célébrées
- Orifice
- Seaux
- Mal faits
- Dilue
- Os
- Appris
- Remorquer
- Coiffure
- Encercler
- Polonium
- Aseptisées
- Chaussures
- Platine
- Dompté
- Osmium
- Tellure
- Durée
- Tissées
- Fatal
- Peuple
- Ego
- Rejetas
- Pronom
- Univers
- Huilés
- Convient
- Tentent
- Appel sous les drapeaux
- Parois
- Pronom
- Blotti
- Religieux
- Laveur
- Via
- Monsieur
- Extrait
- Cachés
- Confie
- Mis
- Saison
- Plante
- Voyelle double
- Possessif
- Singe (inv)
- Couleur
- Condition
- Sans goût
- Samarium
- Voyelle double
- Actinium
- Monnaies
- Titre
- Boue
- Fin de participe
- Doctrines
- Groupe

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vds F3, 85 m2, 3° étage - Cité 350-Logts, Bougara, wilaya de Blida.
Tél.: 0771 47 13 89 NS

Vds appt F3 spacieux, d'une superficie de 94 m2, situé au 3° étage, à la place Audin, Alger-Centre. Tél.: 0770 90 86 03 NS

Vnd F3, 2° ét., Claude-Debussy, refait. - 0550 42 13 11 F141953

Eurl Promotion Immobilière sise à Tizi-Ouzou vend appts F2, F3, F4, à Tizi-Ouzou et à Tigzirt-sur-Mer, accepte crédit bancaire bonifié 1 %
- Tél.: 0696 40 17 66 - 0551 444 390 F106354/B13

LOCATIONS

Particulier loue F4, 110 m2, pour profession libérale, Tizi-Ouzou-Ville, 1° étage. Tél.: 0550 89 13 67

Ag. loue villa R+2, Les Vergers, habit. ou prof. - 0771 210 441 F1419583

TERRAINS

Ag. vnd 300 m2 Baba-Ali, résid., faç. 13 m2 - 0550 42 13 11 F141953

Loue terrain 1 hectare, situé sur la RN 12, Thala-Touilmouts, Oued-Aïssi. Tél.: 0560 07 20 43 F106365/B13

Vends terrain à Beni-Ksila, Béjaïa, pas loin de la mer.
Tél.: 0556 32 43 86 - 0772 66 87 99 F141950

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends, à Tizi-Ouzou, lot Bouzar, local 62 m2, bien aménagé.
Contactez : 0560 07 20 43 F10636

PROSPECTIONS

Cherche location F2, Alger et environs. Tél.: 0778 79 22 28 NS

SOS Vieille dame, 91 ans, cherche couches adultes, larges.
Tél.: 0540 24 73 95

SOS Urgent : Enfant de 14 ans, 100 % handicapé, cherche des couches adultes. Tél.: 0792 99 33 98

SOS Urgent : JH, 34 ans, handicapé cherche Hydrocortisone 10 mg - Tél.: 0556 93 64 10

SOS J. fille, 24 ans, besoin de couches adultes.
Tél.: 0698 45 87 34

SOS Urgent : JF, 18 ans, handicapée 100 %, cherche couches 3° âge, bébé n° 6. - Tél.: 0553 41 39 11

LOCATION LOCAL

Part. loue LOCAL À ZÉRALDA, 12 m2 + étage 12 m2 + sanitaire - Cité AADL. - Tél.: 0667 81 12 86 NS

SOS Urgent : JH, 22 ans, handicapée 100 %, cherche médicament Steritalc.PF3
Tél.: 0771 23 19 30 0561 63 09 26

Décoration Jardins

Tous travaux d'espaces verts
Gazon en plaques pour pelouses
Réalisation de parcs et jardins
Décoration intérieure et extérieure
Conception de cascades
Devis et plans gratuits
Tél: 0770 884 901
023 480 269
decojardinsalgerie@gmail.com

FAITES APPEL AUX PROS
- Mariages, fiançailles, anniversaires, événements, spots télé, séminaires, conférences, et autres
- Caméras professionnelles, tournage + montage vidéo
- Sono et disc-jockey
- Clowns
- Magiciens
- Animations diverses
Tél.: 06 75 11 57 55

LYCÉE PRIVÉ RECRUTE
Lycée privé agréé, à Alger, cherche une directrice des études (censeur) pour commencer à travailler dès septembre 2016.
Cet avis est adressé à une ancienne chef d'établissement à la retraite ou une ancienne enseignante du secondaire à la retraite.
Prière adresser votre CV au n° de fax :
021 31 10 80

AVIS DIVERS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaires, à domicile.
Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle
au : 0554 92 23 08 NS

Peintre prend travaux de peinture.
Tél.: 0540 24 73 95 F141955

Rép. machine à laver, frigo, à domicile. - 0553 000 748 - 0770 104 136 F141943

Vends scopie-graphie marque Medior, puissance 100 milli, démontée, avec 20 m2 de plomb.
Tél.: 0557 67 28 48 F106349/B13

CYLKA - Soins à domicile
• Ambulance 24h/24 • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opérateurs • Prélèvements, analyses et résultats
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée
• Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.
Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Réparation TV à domicile, toutes marques.
Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 14 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

OFFRES D'EMPLOI

Ent. privée recrute **femme de ménage et homme de nettoyage + Techniciens en électromécanique + Superviseur (HSE) + Financier + Biologiste.** - CV : 021 63 27 18 /
Tél.: 0560 09 98 45 - 0560 09 98 75 NS

Hôtel Alger recrute secrétaire, chef du personnel, femme de ménage.
Tél.: 0541 788 779 - Fax : 023 91 73 88 F141954

Maternelle Montessori, El-Mouradia, cherche personnel anglophone, francophone, arabophone et un musicien, excellent niveau de langage et bonne culture générale exigés.
Tél.: 0792 28 05 49 F255/B1

Cherche garde-malade couchante, Alger. - 0777 98 34 86 F141959

Cherche femme de ménage habitant Bouzaréah, El-Biar, Ben-Aknoun. Tél.: 0541 66 67 42 F141958

Sarl SAATEG, leader national de la facilité de paiement, cherche des agents agréés à travers le territoire national, pour vente meuble, électroménager, électronique & informatique.
Veuillez contacter : 0560 041 161 B1

Ecole cherche 1 secrétaire. Faxer CV : 021 96 34 80 - Bab-El-Oued. F141922

OFFRE D'EMPLOI
Annaba. Entreprise cherche :
- Un comptable qualifié, habitant de préférence Annaba, El Bouni.
Envoyer CV à : goldsteelurl@gmail ou : goldsteelmatconst@hotmail.fr

SOIR DE LA FORMATION

PROF DONNE COURS DE SOUTIEN maths pour élèves 4° année moyenne et BEM. - Appeler au : 0664 23 99 81 NS

INFORMEDIA - Département de la formation aéronautique - Lance formation **HÔTESSES et STEWARDS DE BORD. Brevet CSS (Certificat de sécurité et sauvetage)** délivré par la Direction de l'aviation civile et de la météorologie (DACM) du ministère des Transports. (Donnant accès à l'emploi en compagnies aériennes, sous conditions.) - Session Juin/Septembre 2016 - Stage à Alger et tizi-Ouzou. - Contact et inscription : Téléphone : 021 78 15 83 / 026 11 27 04 - Mobile : 0669 86 41 93 - Clôture des inscriptions session juin/septembre : le 30 mai 2016. F106363/B13

IMA offre JUSQU'À 30 % de remise sur les tarifs des formations : audiovisuel, sites web, infographie, programmation, Autocad, 3 DS Max, réseaux, configuration des routeurs, maintenance (électronique, smartphones, tablettes, photocopieurs, équipements informatiques), vidéosurveillance, électricité bâtiment. - Tél.: 023 51 07 20 - Mob.: 0551 959 000 (El-Madania). F218/B1

BIEN-ÊTRE

3 remèdes naturels efficaces
contre la transpiration

Avec les beaux jours, on a tendance à transpirer davantage. Cependant, la transpiration excessive peut être très désagréable et même gênante. Voici comment lutter contre la transpiration de manière naturelle.

Tout d'abord, il faut faire attention au moment où vous utilisez votre anti-transpirant. Pour une meilleure efficacité, l'heure d'application est essentielle. Les spécialistes affirment que les anti-transpirants marchent mieux en soirée, et donc suggèrent de les appliquer après une douche le soir. Ainsi, cela réduirait le risque d'irritation de la peau. Vous pouvez aussi porter des vêtements plus légers faits à partir de fibres naturelles comme le coton.

Porter des vêtements trop près du corps augmente le risque de transpirer. Il faut donc privilégier des matières fluides comme le lin et éviter la soie. Évitez aussi de manger épicé. Certains aliments, comme le piment participent à l'augmentation de la production de sueur dans le corps et les aliments comme les oignons et l'ail peuvent être la cause d'une odeur de sueur



Photos : DR

particulièrement répulsive. 3 solutions efficaces contre la transpiration :

● **L'huile de nigelle (ou cumin noir)**
Extraite du pressage à froid, c'est un bon antibactérien et peut aider à lutter contre les infections et la transpiration excessive. Lavez-vous et ensuite appliquez l'huile avec vos mains et insistez

particulièrement sur vos aisselles.

● **Le thé de sauge**
La sauge est le meilleur remède contre la transpiration excessive et peut aussi aider à lutter contre les sueurs nocturnes. Trempez une cuillère à café de feuilles de sauge dans un peu d'eau bouillante, laissez infuser pendant quelques minutes.

Filtrez et c'est prêt, vous pouvez boire.

Pour un meilleur résultat, buvez cette infusion pendant deux semaines à raison d'un litre par jour.

● **Le vinaigre de cidre de pomme**
Il tire sa vertu anti-transpirante du fait de son élimination des microbes. Il suffit de se laver les aisselles avec ce vinaigre pour un résultat visible.

Tapotez la surface de votre corps qui sue régulièrement avec un tissu préalablement imbibé de vinaigre de cidre de pomme. Ce remède peut aussi être utilisé contre la transpiration des pieds. Pour cela, il suffit de faire un bain de pieds, 2 ou 3 fois par semaine, en mélangeant 2 litres d'eau chaude et 75 ml de vinaigre de cidre de pomme. Plongez-y vos pieds pendant 15 minutes, puis rincez-les à l'eau tiède.

Avez-vous un «vrai» sourire ?

Attention, nos expressions sont désormais parfaitement décodées par la science. Ainsi, la sincérité d'un sourire a été étudiée par des chercheurs, qui ont révélé les secrets d'un sourire vraiment authentique.

Un «vrai» sourire fait travailler tout le visage

Au vu des conclusions, le «vrai» sourire s'avère être celui qui fait travailler tout le visage. Ainsi, trois grands groupes de muscles sont sollicités : les zygomatiques bien sûr, qui font bouger la bouche, les muscles orbiculaires autour des yeux, et enfin les muscles corrugateurs qui actionnent

les sourcils. Le «vrai» sourire serait celui qui fait froncer les yeux et provoque l'apparition de petites rides aux coins des yeux, les fameuses rides de la patte d'oie... qui sont d'ailleurs très bien vécues par ceux et celles qui en ont. On sait désormais pourquoi.

Flan de laitue
aux noix
de cajou

Concassez une dizaine de noix de cajou. Mélangez avec 2 œufs battus et 10 cl de crème fraîche. À côté, faites blanchir 300 g de laitue 5 minutes dans un bouillon de légumes. Mixez les feuilles de laitue et incorporez à la préparation. Assaisonnez. Versez dans des verrines et enfournez au bain-marie à 180°C pendant 20 minutes environ.

Gymnastique des pieds

Pour en finir avec les jambes lourdes et les chevilles gonflées ! Pour commencer, détendez vos pieds ! Faites le poirier : relaxer les jambes en vous installant à la perpendiculaire le long d'un mur. Pieds en haut, jambes et pieds souples en élévation pendant 5 minutes. Vos bras sont en croix, dos droit contre le mur et votre nuque est détendue.

Relancez la circulation sanguine de vos pieds
Installez-vous à la perpendiculaire, pieds en haut, jambes et pieds souples en élévation, croisez et décroisez lentement les jambes. Puis faites bouger tous vos orteils rapidement pendant quelques secondes. Vos bras sont en croix, dos droit contre le mur et votre nuque est détendue. Répétez ce mouvement 15 fois. Gardez la position et effectuez des petits battements de jambes d'avant en arrière. Répétez ce mouvement 15 fois.

Décontractez et tonifiez vos chevilles
Debout, jambes légèrement écartées, redressez-vous sur la pointe de vos orteils en conservant le dos bien droit et la tête levée, puis retomber d'un seul coup sur les talons. Gardez votre dos bien droit en



réalisant l'exercice et respirez lentement. Répétez ce mouvement 15 fois. Assise sur une chaise, le mollet gauche reposant sur la cuisse droite, effectuez 15 rotations de la cheville gauche, aussi larges que possible, dans un sens puis dans l'autre. Gardez votre dos bien droit en réalisant l'exercice et respirez lentement. Allongez-vous sur le dos, installez-vous à la perpendiculaire, pieds en haut, jambes tendues et serrées, effectuez de petits déplacements de gauche à droite, les pieds demeurant parallèles au sol. Évitez de vous cambrer et maintenez les pieds tendus. Répétez ce mouvement 15 fois.

Charlotte parfumée

30 biscuits à la cuillère, 200 g de sucre, 200 g de beurre, 2 œufs, 25 cl de lait, 2 tasses de café très fort, extrait de café, 100 g de chocolat noir, chantilly



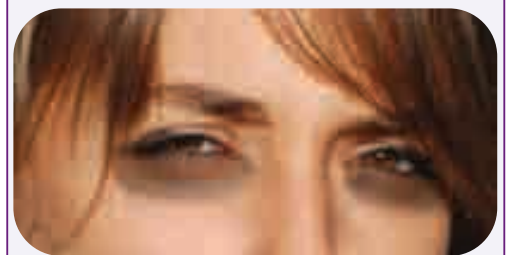
Dans un saladier, mettez 150 g de beurre coupé en petits morceaux. Travaillez-le en crème, à l'aide d'une spatule en bois, tout en incorporant 150 g de sucre. Battez les œufs avec le reste de sucre. Faites bouillir le lait. Hors du feu, incorporez le mélange œufs/sucre en battant énergiquement. Remettez sur le feu et laissez cuire jusqu'à ce que la crème nappe une cuillère. Versez alors cette préparation sur le beurre et mélangez soigneusement. Ajoutez ensuite 1 tasse de café et quelques gouttes d'extrait de café sans cesser de remuer avec une spatule. Mettez les biscuits à la cuillère dans le fond d'un moule à charlotte en les recoupant, si nécessaire. Puis, disposez-les le long des parois du moule, de façon à recouvrir entièrement celles-ci. A l'aide d'une louche, remplissez le moule avec la crème au café. Recouvrez ensuite d'une couche de biscuits à la cuillère et placez le moule au réfrigérateur. Laissez reposer le tout pendant 24 heures au minimum. Cassez le chocolat dans une casserole, placez sur le feu et versez le café restant. Ajoutez le reste de beurre et remuez bien avec une cuillère. Nappez la charlotte glacée de sauce au chocolat chaude. Décorez de crème chantilly.

Comment nettoyer
une poêle brûlée

Si vous venez de brûler votre poêle, ne la jetez surtout pas ! Il existe des solutions pour récupérer une poêle brûlée. Découvrez cette astuce très facile qui va éliminer les taches incrustées. Versez du vinaigre blanc et du liquide vaisselle au fond de votre poêle. Faites chauffer sur feu doux pendant quelques minutes. Retirez la poêle du feu et frottez le fond à l'aide d'une éponge, prenez garde de ne pas vous brûler !



Trucs et astuces



Anti-cernes

Mettre de la crème pour les hémorroïdes ! Ça marche : en mettre sous les yeux tous les soirs avant de se coucher.

Un soin antirides

Si vous possédez une plante d'aloé vera, cassez-en une tige et appliquez matin et soir un peu du jus contenu à l'intérieur, c'est radical, mais au préalable, il faut bien nettoyer la peau.

Vos yeux sont gonflés et fatigués ?

Plusieurs heures sur internet, ou devant un écran fatigue les yeux. Une astuce toute simple : faites infuser deux sachets de camomille. Sortir les sachets, les laisser refroidir et appliquer sur vos yeux. Résultat garanti !

Aux pays de la matière première...

Le Soir sur Internet :
http://www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

La France organise aujourd'hui à Paris une réunion des «pays soutiens à la Syrie», avec la Turquie, le Qatar, l'Arabie Saoudite, notamment, en plus du pays d'accueil. Il ne manque que Daesh et la «cosa» Nosra, avec mes excuses à la mafia italienne, pour dire de quel genre de soutien il est question. «Pays soutiens à la Syrie», ils ont de ces mots ! C'est le genre de soutien dont Siné dirait, s'il était encore de ce monde, qu'avec de tels amis, la Syrie n'a vraiment pas besoin d'ennemis. La France hollandaise a rêvé un temps de voyages en Syrie, sans espoir de retour, pour ses néo-islamistes, mais en oubliant de leur délivrer un billet en aller simple. Ils sont donc revenus, car ils ont pour la plupart crapahuté aux frontières, via la Turquie, qui leur a offert toutes les facilités pour se déplacer en large, et surtout pour revenir au point de départ. Le Qatar et l'Arabie Saoudite, parents indignes de groupes terroristes, s'il en est puisque toujours prêts à renier leurs rejets, en cas de revers seront donc de la partie. Reste à savoir si ces deux pays vont revoir leur projet initial qui était de liquider Bachar Al-Assad, puis d'installer un califat de type omeyyade ou une monarchie sur le modèle arabe d'aujourd'hui. Or, les grandes puissances qui ont porté le nourrisson Daesh sur les fonts baptismaux veulent désormais jeter le bébé, sans trop perdre de l'eau du bain.

Bachar s'est révélé difficile à tuer, comme tout bon dictateur qui se respecte, et ses opposants armés n'ont plus rien de démocratique, puisque même leur porte-parole s'exprime en fatwas. Ce n'est pas rassurant quand on veut donner le change et faire croire que l'intégrisme religieux, érigé en programme politique, est en train de revoir sa copie, voire de se renier. Du coup, plus de «Printemps arabes», devenus arables tellement le champ a été labouré et retourné, pour être laissé sans semences. Le thème reste néanmoins en vogue et toujours médiatisé, en dépit de l'effacement

forcé, et/ou tactique, de ceux qui ont le plus profité de ces «printemps» : les islamistes. Comme la première étincelle est partie de Tunisie, il appartenait sans doute aux Tunisiens de tirer le bilan de ces révolutions avortées, en revenant sur leurs causes et sur leurs effets présents. Avec le souci évident de la forme, l'ancien ambassadeur de Tunisie à l'Unesco, Mezri Haddad, a animé samedi dernier à la Sorbonne, un colloque intitulé justement «Printemps arabe cinq ans après». Il s'agissait, comme le résumait les organisateurs^(*), d'évaluer «le bilan sécuritaire, économique et géopolitique» de ces événements et de voir «comment faire face au terrorisme». On se garde encore une fois d'accoler l'épithète islamiste ou islamique au mot terrorisme.

Premier intervenant, l'ancien Premier ministre, Sid Ahmed Ghazali, s'est gardé de tomber dans ce travers qui consiste à ignorer le terreau fertile et à défenestrer symboliquement les terroristes de la maison Islam. Quand «le mal est en nous», a-t-il rappelé, en citant les dernières paroles de Boudiaf avant son assassinat, «on ne doit pas se défaire sur les autres», comme on le fait avec facilité. Sujet sur lequel reviendra un autre orateur, tunisien, en affirmant plus crument que «pour créer des monstres, il faut de la matière première», et Dieu sait si le monde arabe en dispose. Sid Ahmed Ghazali a évidemment pointé du doigt les réalités algériennes actuelles, conformes en tous points, aux inquiétudes exprimées jadis par un haut gradé de l'armée : «Le terrorisme est vaincu, mais l'intégrisme demeure.» Est-ce le temps (15mn) imparti aux intervenants, ou un souci de ménager l'Arabie Saoudite ? Toujours est-il que l'homme politique a pratiquement tout mis sur le dos de l'Iran, depuis sa mainmise sur l'Irak. Si l'Iran est effectivement prédisposé au terrorisme, par la nature de son régime, il n'est pas l'unique responsable, par contre, des dérèglements constants au sein du sunnisme. Il avait pourtant pris le sujet à bras-le-corps,

d'entrée, en dénonçant la prise en otage de peuples arabes par le «triangle totalitaire».

Il a cité, dans cet ordre, «le totalitarisme du pouvoir, le totalitarisme religieux, et le totalitarisme impérial», d'où peut-être la suggestion de lire le nom de l'Arabie Saoudite en filigrane. Toutefois, nous y avons vu plus clair avec l'intervention de Mohamed Dahlan, l'ancien ministre de la Sécurité de l'Autorité palestinienne, qui a d'entrée marqué ses cibles, l'Iran, bien sûr, mais aussi les Frères musulmans. Il n'a pas encensé l'Arabie Saoudite qui a tourné le dos au mouvement d'Hassan Al-Bana, mais il a fait l'éloge des Émirats qui sont sur le même créneau. Les «printemps arabes» n'ont servi qu'à porter au pouvoir les Frères musulmans, ou des organisations affiliées, comme le Hamas à Ghaza, dont Mohamed Dahlan garde un cuisant souvenir. Il était donc logique qu'il en vienne à évoquer le danger que faisaient peser les Frères musulmans sur l'Europe, et plus particulièrement la France, maillée par quelque 350 organisations et filiales islamistes. Revenant sur ce dernier point, Bernard Godard, ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, a remis en cause la réalité de ces chiffres. Il a affirmé que c'était l'U.O.I.F (Union des organisations islamiques de France), affiliée aux Frères musulmans, qui avait avancé le nombre de 350 associations et sections pour sa propagande.

L'U.O.I.F contrôle en réalité une centaine d'organisations, «ce qui est déjà beaucoup», a noté Bernard Godard, en pensant sans doute, lui le spécialiste du renseignement, que c'était déjà une centaine de trop. Il a aussi observé qu'il existait désormais un espace islamiste francophone qui recouvre la Belgique, la France et le Québec, avant de confirmer «l'islamisation» de la cause palestinienne. C'est-à-dire, la prise en charge par les mosquées, et donc par la sphère religieuse, en France du soutien à la cause palestinienne, au détriment des



Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

organisations traditionnelles et laïques. Soulignons quand même que l'Arabie Saoudite n'est pas sortie tout à fait indemne de ce colloque, puisque deux orateurs au moins ont dénoncé son rôle. Le premier a été Sylvain Ndoutingai, homme politique et ancien ministre centrafricain, qui a parlé de «terrorisme islamique», et désigné nommément le wahhabisme, et son influence néfaste en Centrafrique, et dans la région du Sahel. Il a affirmé que la plupart des mosquées de son pays étaient noyautées par le discours wahhabite, et que la milice «Seleca» était composée en grande partie de combattants étrangers au pays. Aussi catégorique, notre confrère Richard Labévère, ancien grand reporter à RFI, a annoncé que chaque fois qu'il avait remonté une filière de financement du terrorisme, il avait rencontré l'Arabie Saoudite et le Qatar. Nous y reviendrons, sur d'autres pages, fatalement.

A. H.

* Il s'agit du Centre international de géopolitique et de prospective analytique, créé et présidé justement par Mezri Haddad.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Si on ne peut plus féliciter, dire bravo, où va-t-on ?

Pénurie d'oxygène au CHU d'Oran. Le ministre de la Santé affirme qu'il n'était pas au courant.

Il ne manque pas d'air !

Tout le monde s'interroge sur la signification du message de félicitations adressé par Abdekka à Ouyahia, plébiscité-démocratiquement-comme prévu à la tête du RND. Tout le monde, sauf moi ! Pourquoi chercher coûte que coûte une signification cachée, un sens sibyllin derrière des félicitations, sinon le seul sens valable à mes yeux : la politesse ! La bienséance. La bonne éducation. Le sens des civilités. Le savoir-vivre. Et si Boutef' n'a fait que ce que lui commandaient toutes ces règles de la vie entre gens de bonne intelligence ! Etre poli et respectueux des autres. On peut être malade, très malade même, mais garder cette faculté à la «dh'rafa», à la «tarr'bia», à la prévenance désintéressée. Les affres de la vie, l'âge avancé, la santé fragile peuvent vous atteindre, mais ils n'arriveront jamais à vous enlever la matrice éducative. Et c'est ce que nous avons, en grande

partie, perdu, nous Algériens. Cette capacité à dire tout simplement «félicitations !», «bravo», à reconnaître à l'autre ses mérites, sa valeur. C'est ce mot, oui, c'est le mot que je cherche depuis tout à l'heure ! Le mot «valeurs». Nous avons égaré en route le sens, pourtant ancré en nous, à l'origine des vraies valeurs. Des valeurs vraies ! Au bout de ce processus de perte fatale, nous en sommes arrivés aujourd'hui, hélas, à ce climat de suspicion. Un homme, un Président, félicite un autre homme, élu président d'un parti, et nous nous embarquons de manière malsaine dans des compétitions de «grilles de lectures» alambiquées, de traque au message qui se cache derrière ces félicitations et de montages plus ou moins fantaisistes sur le futur de tout un pays. Allons ! Allons ! Abdekka n'a fait que féliciter Ouyahia. Tout comme Gaïd-Salah avait félicité Saâdani. Point barre ! Le reste, tout le reste, il faut le laisser aux mauvais esprits. Ceux qui passent leur temps à fumer du thé dans l'espoir de rester éveillés à leur cauchemar qui continue.

H. L.